SAMEDI 18 Septembre 1915 — 112e ANNÉE — N° 261

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

Le Mémorial DES PYRÉNÉES

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

Abonnements : Pau et Basses-Pyrénées..... Trois mois, 6 fr. Six mois, 11 fr. Un an, 22 fr. — Autres Départements et Colonies..... — 6 fr 50 — 12 — 24 — Etranger ..... — 10 — 20 — 24 — Les abonnements sont payables d'avance.

RÉDACTION-ADMINISTRATION — PAU 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU — BORDEAUX, 43, RUE PORTE-DIJEAUX, 43, BORDEAUX

Publicité : Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. — Annonces ordinaires, 25 — — Réclames (4e page) 40 c. la ligne. — Chronique locale 50 — LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT — TÉLÉPHONE 0.07 — L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la partie financière

Les Annonces sont reçues à PAU et à BORDEAUX dans nos bureaux, à PARIS et en province dans toutes les Agences

412e jour de la Guerre

France et Espagne

A Rabat, et avant d'aller visiter l'Exposition franco-marocaine, le général Lyautey, résident général de France, et le général espagnol Jordana échangent des toasts chaleureux.

Sur le front russe, action énergique de part et d'autre. Rien de précis ne se dessine encore. La poussée allemande s'accuse vers Vilna et Pinsk.

Bonnes nouvelles des Dardanelles.

La Résurrection de la France

Par l'Agriculture

Il y a trois ans, un vaste domaine, d'une grande prospérité au dix-huitième siècle entre les mains d'une des plus illustres familles de Provence, tombait à rien et était mis en vente. Sur les rangs des acheteurs s'étant placée une Société italienne, les Italiens savent manier les terres; ils ont, en Lombardie, des domaines admirablement aménagés à l'irrigation, où l'agriculture donne une prospérité qui tient du prodige. On put éviter cette honte, de voir l'étranger coloniser la France; on put l'éviter pour une fois; mais en cent et mille endroits, les plus belles parties du sol de France sont acquises, déboisées, maltraitées à leur guise par des étrangers. Cela a été si loin, que, sans le secours de Dieu, une partie de la Normandie devenait allemande avant la guerre et n'aurait plus cessé de l'être. *Il nous faut une loi défendant la France contre l'acquéreur étranger.*

Mais cette loi sera impuissante et inutile si nous n'y joignons pas une organisation puissante de propriétaires français, décidés non seulement à ne pas laisser le sol de France rapporter à l'étranger, mais encore fermement résolus à mettre en pleine valeur toutes les richesses accumulées en notre sol par la Providence.

Il y a un quart de siècle, un homme d'énergie et un patriote, prévoyant ce que notre activité bien conduite pourrait faire en Tunisie, fondait une Société pour y favoriser le *peuplement français*. La Société achète, installe des colons, habituellement métayers, met au milieu d'eux un agriculteur ayant fait ses preuves, qu'il intéresse; aidés et surveillés par le gérant, les colons travaillent avec émulation, évitent les erreurs, sont soulevés et dirigés au bon moment dans l'emploi des moyens appropriés, spécialement des engrais. osent avoir une nombreuse famille, voyant bien que plus ils auront d'enfants, plus ils prospéreront, en un mot, progressent.

Les moyens appliqués en Tunisie par la *Société des Fermes françaises* ont permis de triompher peu à peu de toutes les difficultés et ont donné d'excellents résultats. Ces moyens, appliqués méthodiquement en France, amèneront également la prospérité, partout où l'on voudra.

La France va se trouver, au lendemain de cette guerre, dans un grand état d'épuisement; les hommes et les capitaux manqueront; en suppléant à cette pénurie momentanée par une puissante organisation et l'application sévère de méthodes ayant fait leurs preuves, on lancera le pays dans la voie de la résurrection nationale.

Que, dans chaque région, dans chaque arrondissement, dans chaque pays, la *Société pour le relèvement de l'agriculture nationale* et la reconstitution de la race sur le sol, ait des actionnaires actifs et intelligents; qu'elle s'entende avec eux pour un partage des produits des terres rattachées à son avoir, une magnifique impulsion est donnée immédiatement.

L'entente est nécessaire. On n'est une force qu'autant qu'on est nombreux et unis. Elle est facile, car les résultats ne se feront pas attendre. Que de terres abandonnées, ou mal cultivées, et, par suite, donnant moitié moins qu'elles ne devraient ! Ces terres peuvent être données en apport et, représentées par des actions, devenir le bien propre de la Société. Elles peuvent être louées à long bail, vingt à vingt-cinq ans. Dans un cas comme dans l'autre, tout à gagner, rien à perdre, à une entente.

La terre est payée en actions le taux raisonnable correspondant à la location moyenne du pays environnant. Immédiatement la Société y place une famille offrant les garanties nécessaires; et, prenant certaines précautions, la Société la met au travail, la fait conseiller, diriger, soutenir, inspecter. Que l'on ne vienne pas dire qu'il n'y a pas de main-d'œuvre ! La Providence a mis actuellement les Belges en France, et la France trouvera honneur et même son avantage à soutenir les Belges. Au premier moment, ils donneront, avec leur rendement de travail supérieur, venant d'habitudes plus fermes, d'immenses services. Ensuite, on verra.

Si la plupart des jeunes ingénieurs agronomes, capables de fournir à la Société ses gérants inspecteurs, sont encore sous les armes, il sera cependant possible d'en trouver quelques-uns, qui suffiront dans les débuts.

Quant aux actionnaires, il existe assez d'agriculteurs avisés dans la *Société des Agriculteurs de France*, pour qu'un cadre suffisant se trouve dans chaque province ou région. Les quelques actionnaires du premier moment représentant ces cadres auront à déterminer les domaines à admettre; à choisir les métayers, à leur proposer et faire signer les engagements; à surveiller les travaux, faire arriver et répartir les engrais; diriger les métayers dans la série des opérations; une réunion périodique, plus ou moins fréquente, groupera les actionnaires de chaque pays, arrondissement ou région, et, une ou deux fois par an, de la France entière.

La gêne vient la plupart du temps d'ignorance, d'isolement, amenant faiblesse, routine, inertie. Il semble qu'avec une organisation sévère bénéficiant des expériences faites, les maux pourront être grandement atténués.

La Société aura forcément, de suite, un certain nombre de filiales, une Société de prêts mutuels; une association d'acheteurs-éleveurs; des assurances mutuelles, par pays de préférence, réassurées dans la région; des primes après concours ou à la suite d'inspection, nous ne parlons pas encore, à dessein, de subventions ministérielles. Il y aura assez à payer aux cigales, après la guerre, pour que les fourmis se contentent de la garantie d'être tranquilles et d'avoir la pleine liberté de bien faire.

Raison de plus pour ne pas perdre de temps, mais pour s'organiser sévèrement dès à présent, de proche en proche, dans toute la France; car partout ce sont les mêmes ressources, inutilisées pour les mêmes raisons. A cela le remède est facile par celui que nous indiquons : l'union.

Mis de BEAUCOURT.

Les Feuillets de la Guerre

LE BOSCHMANN

Le Boschmann, c'est une abréviation. Le nom exact, complet et authentique est le suivant. Attention ! Respirez un bon coup et pas allez-y : le « Boschmannschucrutundkakafresserdeutschkolossalkulturdestruktorkathedralibusundkinden ». Qu'est-ce que ça ? Ça, c'est l'Allemand, le Boche. C'est sous ce nom, qui semble d'une impénétrable obscurité mais tout à fait clair cependant, que les humoristes américains viennent de présenter au monde civilisé le Vipède germain. Compliments à ces humoristes, qui s'appellent Kinneby, Will, Sam Mac Twain, Oilbody, Joé Pedicean, Whipsy Junior et Jim Joé Butt

Je vous conseillais, hier, pour vous divertir, au cas où vous guetteriez le cafard qui, ne pouvant plus rien sur nos soldats, vise le civil pour en faire sa proie et seconder ainsi les affaires des Boches; je vous conseillais la lecture assidue des journaux que nos poilus rédigent dans les tranchées, entre deux assauts, avec un esprit virulent et aimable à la fois. A cette lecture, saine entre toutes, ajoutez, de grâce, celle du petit volume (1 fr. 25), *paru aux « Editions pratiques », 56, rue d'Aboukir, Paris, et où se trouvent rassemblées les plus mordantes pages antiboches des humoristes américains.*

Evidemment, ce n'est pas l'esprit français. Il y a là un ton et tour très spéciaux, mais il s'en dégage un comique fort drôle, un sarcasme magistral Et, croyez-le, c'est un tableau très nature des habitudes d'esprit et de corps, privées et publiques, du Boschman », etc., « le presque-homme », « le moitié animal ». Ce phénomène est présenté, dans une maîtresse page de Kinneby, par le professeur Otto Peth, un vrai type, et qui dissèque à merveille ses pareils. Le livre s'ouvre sur la leçon du professeur Peth et il se ferme sur une énergique satire de l'instruction à l'allemande, ou nous voyons l'élève Hanshinus mis en scène par Mac Twain d'impayable façon.

Prenez et lisez. Le « Boschmann .. » en vaut la peine.

FRANCIS.

Dans l'Est africain

Londres, 17 septembre (officiel).

Après un vif engagement, les troupes anglaises et indiennes ont attaqué, à Mkiau (est africain) une patrouille ennemie qui s'enfuit, laissant un blanc et trente-un indigènes morts et des blessés. Nous avons eu trois tués et huit blessés.

Nous avons capturé une grande quantité de fusils et de munitions.

Communiqués Officiels

Communiqué à la Presse du 17 Septembre (15 heures)

EN ARTOIS, ENTRE ANCRES ET SOUCHEZ, ET AU SUD D'ARRAS, NOS BATTERIES, EN REPONSE AU FEU DE L'ENNEMI, ONT VIOLEMMENT CANONNE SES TRAVAUX ET SES RAVITAILLEMENTS.

ENTRE LA SOMME ET L'AISNE, ON SIGNALE DES FUSILLADES DE TRANCHEE AINSI QU'UNE CERTAINE ACTIVITE DE L'ARTILLERIE LOURDE ALLEMANDE, A LAQUELLE NOUS AVONS ENERGIQUEMENT RIPOSTE.

DANS LA REGION DE SAPIGNEUL ET ENTRE AISNE ET ARGONNE, LA LUTTE D'ARTILLERIE ET DE BOMBES S'EST POURSUIVIE PENDANT UNE PARTIE DE LA NUIT.

RIEN A SIGNALER SUR LE RESTE DU FRONT.

Communiqué du 16 Septembre (23 heures)

EN BELGIQUE, DANS LE SECTEUR DE NIEUPORT, TIRS EFFICACES DE NOTRE ARTILLERIE LOURDE.

DANS LA REGION DE NEUVILLE ET DE ROCLINCOURT, ET AUTOUR D'ARRAS, AINSI QU'ENTRE L'AVRE ET L'OISE, ACTIONS TRES ENERGIQUES DE NOS BATTERIES, EN REPONSE A UN VIOLENT BOMBARDEMENT ENNEMI.

CANONNADE TOUJOURS VIVE AUTOUR DE SAPIGNEUL, SUR LE CANAL DE L'AISNE A LA MARNE, AINSI QU'AU NORD DU CAMP DE CHALONS.

BOMBARDEMENT REGIPROQUE DE DIVERS CALIBRES, ENTRE L'AISNE ET L'ARGONNE; LUTTE A COUPS DE GROSSES BOMBES A SAINT-HUBERT, AVEC INTERVENTION DE NOTRE ARTILLERIE A DIVERSES REPRISES.

AU BOIS LE PRETRE, L'ACTIVITE DES LANCE-MINES ALLEMANDS A PROVOQUE UNE VIOLENTE RIPOSTE DE NOS CANONS DE TRANCHEES ET DE NOTRE ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

EN LORRAINE, SUR LA SEILLE ET LA LOUTRE, NOS BATTERIES ONT EFFECTUE DES TIRS DE DESTRUCTION SUR LES ORGANISATIONS ENNEMIES

A RABAT

Le général Lyautey, résident général de France au Maroc, reçoit la visite du général espagnol Jordana.

Rabat, 17 septembre.

Le général Jordana, commissaire résident général de la zone espagnole, est arrivé à Rabat, à neuf heures du matin, à bord du croiseur « Estramadura ». Il a été reçu par le colonel Pellegrin, chef du cabinet militaire du résident général Lyautey et par le consul d'Espagne à Rabat.

Sur le quai d'arrivée, les troupes ont rendu les honneurs et ont été présentées par le colonel Jounot-Gambetta, commandant la subdivision de Rabat.

Le général Jordana s'est rendu en automobile à la résidence générale avec sa suite. Le général Lyautey et le général Jordana se sont entretenus longuement.

Un grand déjeuner a eu lieu à la résidence générale, auquel assistaient le grand vizir Guebbas, les généraux Gueydon, de Dives et Laffile; M. Lallief, secrétaire général; M. Ducoudray, du protectorat; M. Gaillard, secrétaire général chérifien; les colonels Jounot-Gambetta, Bertrand et Berrian.

UN TOAST DU GENERAL LYAUTEY

Au dessert, le résident général Lyautey a rappelé l'accueil que lui a fait le roi Alphonse XIII à Madrid, en mars 1914, et l'échange de vues qu'il a eue avec le général Marina, prédécesseur du général Jordana, pour établir, conformément aux intentions des deux gouvernements sur les frontières communes, les zones française et espagnole au Maroc, d'après l'entente la plus profitable aux intérêts des deux pays

Le général Lyautey a remercié le général Jordana d'avoir décidé, aussitôt la prise de possession de son commandement, de venir le voir à Rabat. Il a ajouté que les relations si cordiales que le général Jordana a entretenues avec les autorités françaises du Maroc oriental et les preuves constantes qu'il a données de sa ferme volonté d'arriver à une entente loyale, sont les meilleures garanties de son intention de pratiquer, sur toute l'étendue des frontières, cette entente que les Français désirent tous, pour le plus grand profit de la sécurité des pays où les deux résidences exercent respectivement leur mission.

« Cette collaboration cordiale sur la terre marocaine, a ajouté le général, n'est d'ailleurs qu'une application logique de l'entente qui règne entre nos deux nations et nos deux gouvernements, et dont nous apprécions le prix plus hautement encore, alors qu'une lutte sans précédent divise tant de peuples.

» Au milieu de tant de douleurs et d'angoisses, c'est pour nous une consolation de songer que, tandis que la guerre couvre le monde de ruines, l'œuvre, que poursuivent au Maroc l'Espagne et la France, est une œuvre de reconstruction et de civilation C'est en ayant constamment ce noble but devant nous, que nous résoudrons, en toute loyauté et en toute sincérité, les questions de mur mitoyen qui se posent forcément quotidiennement, entre les meilleurs voisins. »

Le général Lyautey a terminé en disant que, en sa qualité de ministre des affaires étrangères du sultan, il lui est particulièrement agréable de saluer la venue de Son Excellence au nom de S M. Moulay Youssef, qui s'est voué avec ardeur à la mission de faire prospérer et de pacifier son empire.

Le général Lyautey a porté un toast à la santé du général Jordana. Il a porté également un toast à la santé de Leurs Majestés le roi et la reine d'Espagne, de la famille royale et de la grande nation espagnole.

La musique militaire a joué l'hymne espagnol.

LE GENERAL JORDANA

Le général Jordana a répondu en remerciant d'abord du cordial et brillant accueil qu'il a reçu :

« Je viens, dit-il, par mandat spécial de mon gouvernement, saluer le résident général et rendre plus étroits les liens qui unissent les deux armées d'Afrique, dans nos zones respectives. Je tiens à vous apporter l'assurance que j'emploierai tous mes efforts pour contribuer à mener à bien l'œuvre entreprise dans les meilleures conditions possibles, et que je mettrai toute mon énergie à empêcher les éléments de la zone dans laquelle l'Espagne exerce son protectorat d'apporter la moindre perturbation dans la marche suivie par Votre Excellence, et ainsi le feront tous ceux qui sont sous vos ordres.

» Je viens aussi, obéissant à l'impulsion de mon cœur, pour faire votre connaissance personnelle, puisque déjà votre nom et votre brillante histoire sont, depuis longtemps, gravés dans mon esprit et dans celui de tous les officiers espagnols, et surtout de ceux qui servent dans l'armée d'Afrique. C'est en leur nom, comme au mien propre, que je viens vous saluer bien cordialement et très affectueusement. »

Le général Jordana a fait des vœux pour que les liens qui unissent les deux nations soient resserrés plus étroitement et pour le succès de la mission qui, en Afrique, a été confiée à tous les deux.

Il a levé son verre en l'honneur du président de la République, du sultan, à la noble France, au général et à Mme Lyautey, et à la brillante armée qui, conjointement avec celle de l'Espagne, travaille à la grande œuvre du protectorat.

La musique a joué la « Marseillaise ».

Une réception a eu lieu ensuite à la résidence.

A trois heures de l'après-midi, les deux résidents généraux se sont rendus au palais du sultan et ont visité ensuite la ville de Rabat.

Les généraux Lyautey et Jordana visiteront aujourd'hui l'Exposition franco-marocaine à Casablanca.

Les Balkaniques

BULGARIE

APPEL AU PAYS

Sofia, 17 septembre.

A la suite d'une conférence, tous les chefs des partis de l'opposition ont décidé de publier un appel au pays pour lui exposer la situation politique de la Bulgarie et les périls de l'attitude de suivie par le gouvernement dans les circonstances actuelles.

LA COURONNE DE BYZANCE

Turin, 17 septembre.

La « Stampa » est informée, de source diplomatique, que parmi les promesses transmises par le grand-duc de Mecklembourg au roi de Bulgarie, il y avait celle de la couronne de Byzance.

La « Stampa », en commentant la nouvelle, dit qu'il est difficile de croire que le roi de Bulgarie puisse se laisser séduire par de pareilles impostures. Le futur empereur de Byzance dans le cas impossible de triomphe de l'Allemagne, serait simplement le gardien des détroits pour le compte et au service du kaiser.

APPEL DE LA CLASSE 1916

Nisch, 17 septembre.

Le gouvernement bulgare a appelé sous les drapeaux la classe 1916.

ENVOYE BULGARE A CONSTANTINOPLE

Londres, 17 septembre.

D'Athènes à l' « Exchange Telegraph » :

Le général Kovatseff se trouve à Constantinople, où il serait chargé d'une mission secrète.

SERBIE

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 17 septembre.

Interviewé par le « Petit Parisien », M. Pachitch, président du Conseil de Serbie, a déclaré qu'une prétendue concentration des troupes ennemies au nord de la Serbie, a dépassé en fait.

Des rapports constants et précis sont fournis sur ce point par des aviateurs français.

« Au surplus, a ajouté M. Pachitch, l'armée serve reconstituée, riche en munitions, rendrait la traversée des pays montagneux difficile à l'ennemi. Il lui faudrait plus de 450 000 hommes. »

GRECE

A SALONIQUE ET A CAVALA

Salonique, 17 septembre.

Par décret royal, la constitution des forces qui composeront les garnisons des forteresses de Salonique et de Cavala est fixée comme suit :

La forteresse de Salonique comprendra, outre l'état-major, un régiment du génie, trois bataillons et une compagnie de ravitaillement

APPEL DE TROIS CLASSES

Athènes, 17 septembre.

Un décret royal appelle sous les drapeaux, pour le 1er octobre, les réservistes des classes 1886, 1887, 1888.

EN ANGLETERRE

L'EXPORTATION DE LA LAINE

Londres, 17 septembre.

Le département du commerce à la guerre annonce qu'après avoir considéré la position actuelle des laines et les besoins probables de l'Angleterre et des pays alliés, il est arrivé à cette conclusion que la quantité considérable du stock actuel, soit 125,000 balles, rend 50,000 balles de laine anglaise disponibles.

Le département déclare qu'il est prêt à accorder des permis d'exportation des laines en quantités raisonnables pour des destinations approuvées.

LES TRADE-UNIONS

Londres, 17 septembre.

Une importante conférence, à laquelle avaient pris part les comités exécutifs de tous les Trade-Unions d'Angleterre, a eu lieu aujourd'hui, au Central-Hall.

Cette conférence a discuté les moyens d'augmenter la production des munitions

M. Lloyd George a prononcé un discours.

Les débats ont eu lieu à huis clos.

M. HODGE ET M. SMITH EN FRANCE

Londres, 17 septembre.

Plusieurs représentants des travailleurs anglais vont venir en France, dans le but d'y faire connaître, au cours de conférences organisées avec l'approbation du gouvernement français, ce qu'a été et est encore l'effort britannique. Ils compteront parmi eux M. John Hodge, membre de la Chambre des communes et l'un des leaders du parti ouvrier, et M. Adolphe Smith, parfois appelé « l'organisateur de la fraternité ». Ce dernier est bien connu de tous ceux qui ont pris part au Congrès international de la classe ouvrière, car c'est lui qui, depuis plus de trente ans, remplit dans ces assemblées les fonctions de traducteur. Il a surtout servi de lien entre les classes ouvrières française et anglaise.

M. Hodge parlera dimanche prochain dans un meeting socialiste, à Paris; mercredi, il prendra la parole dans une réunion d'hommes politiques.

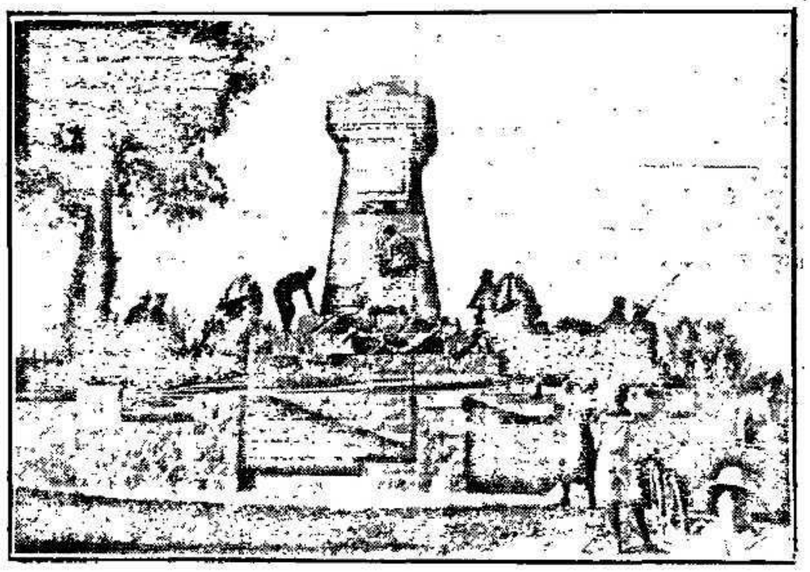

(Cl. SYRAL.)

INAUGURATION DU MONUMENT D'ETREPILLY. — LES SOLDATS RANGENT LES COURONNES OFFERTES PAR LE GOUVERNEMENT ET LE CONSEIL MUNICIPAL

LES RUSSES

Les Alliés repoussent maintes attaques allemandes. Gros efforts de l'ennemi pour franchir la Vorsovka. — Les lignes russes fléchissent près de Pinsk. — La situation demeure bonne en Galicie, où les Russes prennent des mitrailleuses.

COMMUNIQUE DU GRAND ETAT-MAJOR

Pétrograd, 17 septembre.

Dans la région plus au sud-ouest de Dvinsk, nous avons repoussé les attaques réitérées des Allemands sur nos barrières de fils de fer entre la chaussée de Dvinsk à la Sanava.

De petits détachements de cavalerie allemande ont fait leur apparition dans la région du chemin de fer de Melodetchno à Plotzk.

Plus au nord-est de Vilna, l'ennemi a réussi à passer sur la rive gauche de la Wilia.

Plus au sud-est d'Orany, les Allemands font des tentatives pour passer la rivière de la Vorsovka, au confluent de la Meretchanka. Près du village d'Ekmonty, nos troupes ont culbuté l'ennemi dans la rivière

Dans la direction de Pinsk, nos troupes se replient sous la poussée ennemie.

Dans la région de Nijnistochod, nous avons repoussé une offensive ennemie contre Ougrimitchi.

L'ennemi poursuit ses contre-attaques dans la région de Derajno et sur diverses parties de notre front de Galicie

L'ennemi, qui est ébranlé, cherche à consolider par des contre-attaques sa position, mais dans ces efforts, les tentatives de l'ennemi, même dans les situations les plus favorables, ne sont suivies que de petits succès locaux et nos troupes continuent à remplir leur tâche avec succès.

Dans un combat à l'est de Pendyki, dans dans la région de Derajno, nous avons fait 410 prisonniers, pris 4 mitrailleuses, en nous emparant de la distillerie et du cimetière.

Près de Derajno nous avons fait 700 prisonniers, nous avons pris 4 mitrailleuses et repoussé des contre-attaques acharnées de l'ennemi

Près du village frontière d'Olexinetz, de la ville de Vichnevetz et sur la Strypa, à l'ouest de la ligne de Tarnopol à Trembowla, nous livrons des combats acharnés en maints endroits à l'ennemi qui s'accroche aux passages de la rivière.

—o—

Le communiqué ajoute cette « Note » :

« Le communiqué officiel de Vienne, du 12 septembre, indique que nous avons été repoussés vers la tête de pont de Tarnopol et que nous avons subi des pertes excessives près de Tarnopol. Or, l'ennemi n'a pas de données pour juger l'étendue de ces pertes, pour cette raison que dans les combats du 10 et du 11, nous avons gardé tout le temps le champ de bataille et que les jours suivants l'ennemi, malgré les renforts qui lui sont arrivés, a été culbuté encore plus à l'ouest de Tarnopol, vers les villages de Glindki et de Zebroff et en partie même au delà de la ligne de la rivière Strypa.

COMMUNIQUE DE L'ETAT-MAJOR DU CAUCASE

Pétrograd, 17 septembre.

Dans la région du littoral, feu de mousqueterie.

Dans la région d'Oltv, petits combats dans le village de Khistapore.

Dans la région de Doushas, nos patrouilles ayant culbuté des patrouilles ennemies, ont atteint Esperesh.

Sur le reste du front la situation est stationnaire.

Aux Dardanelles

SITUATION CRITIQUE DES TURCS

Athènes, 17 septembre

Des informations provenant de Mytilène dépeignent la situation des alliés aux Dardanelles comme favorable au point de vue des opérations militaires.

Malgré le rigoureux blocus de la côte asiatique, les alliés laissent passer de nombreuses barques qui emportent des chrétiens qui fuient les persécutions des Turcs.

Un déserteur chrétien de l'armée turque affirme que les troupes ottomanes souffrent de la faim, grâce aux sous-marins anglais qui coulent les transports de vivres.

De nombreux Turcs désertent et forment des bandes dans le vilayet de Brousse, qu'ils terrorisent.

Le manque de munitions se fait de plus en plus sentir, et l'artillerie s'affaiblit régulièrement par la destruction des pièces, qu'il est impossible de remplacer.

La population de l'Asie-Mineure est dans une misère complète. Presque toutes les villes de la côte d'Anatolie sont abandonnées par les Turcs, qui se retirent à l'intérieur en brûlant les maisons, après les avoir pillées.

Remise de Drapeaux

Un Discours du Président de la République

Paris, 17 septembre.

En procédant ce matin aux Invalides, à la remise de drapeaux à deux régiments territoriaux, le président de la République a prononcé cette allocution :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

» Les drapeaux que je vous remets sont la représentation symbolique des nouveaux corps de troupe que composent désormais vos bataillons. La fierté de garder ces enseignes développera en vous cette confiance mutuelle et cet esprit collectif qui feront de vos unités de grandes familles militaires et qui centupleront vos énergies.

» Mais ces drapeaux ne consacrent pas seulement la formation de vos régiments, ils sont destinés à rendre la France elle-même constamment présente et visible au milieu de vous, ils évoqueront devant vous ces belles contrées du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Perche et du Poitou, dont vous êtes pour la plupart originaires, et dans lesquelles vous avez laissé vos plus chères affections.

» Ils vous montreront aussi la douloureuse image des provinces martyres, de celles qui sont encore envahies par l'ennemi ou dévastées par les combats.

» Ils figureront à vos yeux le grand et magnifique pays que nous avons à défendre et à reconstituer.

» Ils vous rappelleront en même temps tout cet ensemble de force morale dont est faite l'âme de la patrie, traditions communes, souvenirs d'une longue histoire, indomptable volonté de transmettre aux générations futures l'héritage d'honneur et de gloire laissé par les ancêtres, conscience des devoirs de la nation vis-à-vis d'elle même, vis-à-vis de l'avenir, vis-à-vis de l'humanité.

» Ces devoirs, le peuple français les remplit aujourd'hui avec un héroïsme qui lui vaut l'admiration du monde

» Qu'on tourne les regards vers cette population parisienne si courageuse et si digne, vers les autres cités, vers les campagnes, c'est partout la même résignation et la même fermeté. Qu'on parcoure d'une extrémité à l'autre le front des armées, c'est la même foi et le même enthousiasme

» Jamais la France n'a été plus belle, jamais elle n'a mieux méritée d'être passionnément servie et vaillamment aimée. »

Etats-Unis et Allemagne

La Perte de l' « Hesperian »

L'ALLEMAGNE REJETTE TOUTE RESPONSABILITE

Washington, 17 septembre.

Le département d'Etat a reçu une Note du gouvernement allemand qui rejette toute responsabilité dans la destruction du paquebot « Hesperian ».

A AUCUN PRIX !

New-York, 17 septembre.

Les journaux new-yorkais ont refusé de publier l'annonce suivante, qui leur fut transmise pour une insertion au prix de 2,500 fr. la ligne :

« Un trust financier complote actuellement pour faire une avance d'un million de dollars à la Russie qui a fait banqueroute, à la France qui a les reins cassés et à l'Angleterre qui est à la veille de la faillite. »

SUR LA PISTE

New-York, 17 septembre.

La police serait sur la piste des individus qui ont placé deux engins dans les cales du paquebot « Lapland ».

Les engins furent, on le sait, découverts quelques heures, avant le départ du bateau pour Liverpool.

LE COMPLOT BOCHE

Le Havre, 17 septembre.

On sait que le « New-York World » a mis au jour l'organisation secrète des Allemands pour fomenter des grèves aux Etats-Unis et une agitation progermanique, en publiant des documents précis. Comment ces documents étaient-ils arrivés dans les mains de notre confrère new-yorkais ?

Les Bruxellois se souviennent d'un M. Albert, qui fut commissaire général allemand à l'Exposition de Bruxelles, qui obtint même à cette occasion, la croix de grand officier du l'ordre de Léopold. Ledit Albert s'était montré, à Bruxelles, tellement instituant et empressé, que ses maîtres songèrent à l'employer par la suite aux Etats-Unis comme conseiller financier. Or, c'est lui, Albert, qui a perdu les précieux documents qui ont amené la découverte des turpitudes boches.

Là-bas, il avait pris un train à voie aérienne et transportait précisément le dossier secret au club allemand pour l'y mettre à l'abri des vols ou des perquisitions et il l'oublia sur une banquette Le soir même, une récompense de 500 dollars était promise dans les journaux à celui qui restituerait le dossier.

Le « World », le lendemain, publiant en même temps, l'annonce et le texte des documents secrets.

UNE DECLARATION DU PRESIDENT WILSON

Londres, 17 septembre.

De New-York au « Daily News » :

Le comte Bernstorff a reçu de M. Wilson une déclaration ferme, disant que le gouvernement américain compte que le gouvernement allemand tiendra les engagements qu'il a pris et aux termes desquels les paquebots ne seront plus attaqués sans avertissement.

La Guerre austro-italienne

COMMANDEMENT SUPREME

Rome, 16 septembre.

Nos détachements de montagne ont fait, dans la journée du 14 septembre, des raids hardis contre les positions ennemies de Cresta, Villacorna (3025 mètres d'altitude) à la tête du torrent de Noce et de la Conca di Presena.

Dans la haute vallée de Genova, au milieu des grandes difficultés du terrain et des glaciers qu'ils ont surmontées avec leur habileté et leur hardiesse habituelles, nos alpins ont atteint les retranchements ennemis, les ont attaqués et détruits en partie, revenant ensuite à leurs positions sans être aucunement inquiétés.

Sur le reste du front, aucun évènement méritant d'être spécialement signalé.

L'analyse des bombes à puissant explosif que l'ennemi a lancées depuis quelques jours contre nos travaux d'approche sur le Carso a révélé la présence de fortes quantités d'acide prussique.

Un avion a fait hier un raid rapide sur le territoire de Vicenza, lançant d'une grande hauteur une bombe sur Asiago et huit sur Vicenza. Les dommages matériels ont été très légers quelques personnes ont été blessées légèrement.

Signé : CADORNA.

LES RUSSES

DECLARATION DU GENERAL ALEXEIEFF

Petrograd, 16 septembre.

La « Rousskoie Slovo » dit que le nouveau chef d'état-major, le général Alexeïff demanda dans les couloirs de la Douma, au député Demidow si la Douma n'avait rien à faire dire à l'armée.

« De combattre jusqu'au bout ! » répondit le député

De son côté, le général chargea le député de faire savoir à la Chambre que la situation militaire ne pouvait que s'améliorer; que le moment critique était passé, et qu'on ne recevrait plus du front que des nouvelles favorables

L'OFFENSIVE ALLEMANDE ENRAYEE AUTOUR DE VILNA

Genève, 17 septembre.

De la « Tribune de Genève » :

« Les Russes ont enrayé l'offensive allemande à 40 kilomètres au nord-ouest de Vilna

» A l'est de Grodno, les Allemands ont dû reculer de 15 kilomètres à l'ouest de leurs positions

» Au nord-est de Prashany, les Russes ont fait de nombreux prisonniers et refoulé les Allemands de 10 kilomètres sur le front.

» A Derelschin, les Russes ont été refoulés à 95 kilomètres vers la Sozara que les Allemands ont franchie

» Les Allemands se sont fortement retranchés sur la rive droite du Dniester

» Les Russes font tous les jours des milliers de prisonniers et s'emparent d'un riche butin. Ils ont passé le Dniestor à Zaleszozyki, à Jaslovicz et à Buzacz

» La retraite des Allemands continue en désordre. Les Russes ont repoussé l'ennemi au delà de la Stryps et se sont emparés de Barysz, de Monasterzyska et de Zaslovicz sur le Koropiec

» Les Austro-Allemands ont abandonné la plupart de leurs positions sur la Zlota-Lipa et se sont retranchés dans les bois au sud-est de Rohatyn.

» Près de Zloczov les Russes ont entamé une vigoureuse offensive et font de sérieux progrès

» L'ennemi a eu plus de 5,000 tués ou blessés et perdu 1,800 prisonniers

» Les Russes se sont emparés de 7 canons, d'une dizaine de lance-bombes, de mitrailleuses et de munitions en grande quantité

» A l'est de Brody les Austro-Allemands résistent énergiquement

» Les Austro-Allemands ont reçu de grands renforts dans la Galicie orientale. »

LA DOUMA PROROGEE

Petrograd, 16 septembre.

Le Sénat a reçu communication de l'ukase impérial, prorogeant la session de la Douma, conformément à l'ukase impérial fixant la reprise des séances en novembre au plus tard, à moins de circonstances extraordinaires.

Petrograd, 16 septembre.

Le bloc progressiste a tenu une séance, au cours de laquelle le député cadet Malakoff a prononcé un vibrant discours, dans lequel il a insisté sur la nécessité pour les députés de ne pas s'abstenir d'assister aux commissions qui travaillent pour les besoins de l'armée. D'autres orateurs ont invité les députés à garder un calme complet.

Communiqué belge

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Hâvre, 15 septembre.

La nuit du 14 au 15 et la matinée du 15 ont été calmes. Dans l'après-midi du 15, faibles actions d'artillerie.

Les Monténégrins

Cettigné, 15 septembre (officiel).

Près de Foïca, en Bosnie, des avant-gardes autrichiennes ont attaqué des avant-postes monténégrins, mais elles ont été repoussées avec pertes.

L'ennemi a prononcé avant-hier un feu intense d'artillerie sur les fortifications des Monténégrins près de Orahovo et de la Drina.

L'artillerie ennemie a bombardé violemment des forteresses de Cattaro, des batteries monténégrines près de Loveen, sans résultat.

EN ITALIE

LA REUNION DU COMITE FRANCO-ITALIEN

Cernobbio, 16 septembre.

Ce matin a été inaugurée à la villa Este la grande réunion du comité franco-italien. MM. Luzzatti, Barthou, Pichon ont pris la parole et ont été très applaudis.

Une grande démonstration a eu lieu en faveur de la Belgique; des télégrammes ont été adressés à M. Viviani et à M. Salandra.

EN AUTRICHE

IMPRESSIONS D'UN PROFESSEUR AMERICAIN

Londres, 16 septembre.

De New York, au « Daily Telegraph » :

« Le professeur John Silver, l'éminent éducateur américain est rentré hier en Amérique après un séjour de quelques mois chez l'ambassadeur des Etats-Unis à Vienne.

» De son voyage il rapporte l'impression que l'Autriche est une nation vaincue. Les Autrichiens, dit-il, sont découragés et détestent la domination allemande; ils prennent très peu d'intérêt aux nouvelles de la guerre, même aux rapports signalant des succès allemands contre les Russes. Ils en sont à ce point qu'ils sont complètement indifférents.

» Le pays s'écroule sous la tension de la guerre. Après les premières hostilités, l'Allemagne envoya ses généraux pour diriger la campagne autrichienne; actuellement, un seul général autrichien commande un corps d'armée : c'est, sur le flanc sud-est, le général Pflanzer

Pour prouver le ton de domination pris par les Allemands en Autriche, le professeur américain raconte un incident qui s'est déroulé dans un café de Vienne.

Un Américain parlait anglais avec un officier autrichien. Au bout de quelques minutes, un officier allemand d'un grade élevé survint et s'interposa entre les deux interlocuteurs disant à l'officier autrichien :

» — Pourquoi parlez-vous la langue de vos ennemis ? Votre patriotisme aurait dû vous l'interdire

» A quoi l'Autrichien, pris de colère et passant une main nerveuse sur la série des médailles qui barraient sa poitrine, répondit :

» — Ces médailles témoignent de mon patriotisme. Et il porta à l'officier allemand un violent coup dans la figure qui l'étendit de tout son long »

Le Contrôle Parlementaire

Paris, 15 septembre.

La sous-commission déléguée par la commission du travail pour visiter les usines de la région lyonnaise vient de rentrer à Paris. Les observations des délégués seront consignées en trois rapports, qui ont été confiés à MM. Pierre Rameil, arsenaux; Serre, habillement; Planche, industrie métallurgique.

La Victoire de la Marne avouée par les Allemands

Paris, 16 septembre.

Dans son numéro du 12 septembre, le journal pangermaniste de Berlin « die Post » publie un récit de la bataille de la Marne.

Il est capital par l'aveu, le premier dans la presse allemande, qu'il fait de la victoire française

Après un court exposé de la situation des armées, le « die Post » écrit :

« Les alliés s'élancèrent dans cette bataille avec un grand enthousiasme, leur élan était stimulé par l'ordre du jour du général Joffre qui avait dû à son grand regret, battre en retraite pendant les premières semaines de la guerre.

» Joffre voyait enfin l'occasion de montrer ses capacités. Le combat fut, d'après les rapports anglo-français, une grande victoire anglo-française; on en célèbre aujourd'hui l'anniversaire

» Il est certain que la fortune des armes sourit ce jour-là à l'ennemi, mais cette fortune est trompeuse et inconstante

» Disposant d'une supériorité numérique énorme, les Anglais et les Français s'élancèrent et, grâce à leur nombre, obligèrent les armées allemandes à abandonner les positions, peu favorables d'ailleurs, qu'elles occupaient, et à aller s'établir plus au nord-est sur les rives de l'Aisne »

Le journal allemand reconnaît l'échec complet des armées de von Kluck, von Bulow et von Hausen. Parlant de la manœuvre du général Foch, il dit :

« Le général Foch poussa contre nos lignes son centre composé de forces si supérieures en nombre que les troupes allemandes, plus faibles, durent le cœur lourd, se résoudre à battre en retraite et à abandonner ce terrain difficile »

Une grande partie de l'article est consacrée à la manœuvre de von Kluck, se retirant sur la ligne de l'Aisne, manœuvre qui permit à l'armée allemande d'échapper à un véritable désastre.

Voici la conclusion du « die Post » :

« Que les Français attendent pour élever un monument à l'endroit où les armées allemandes firent demi tour. Il se pourrait qu'avant peu les armées allemandes s'emparent de ce monument. »

Cette dernière phrase est simple fanfaronnade, l'essentiel de l'article est l'aveu qui a dû coûter à la feuille pangermaniste, de la victoire française de la Marne.

EN ALLEMAGNE

CELUI QUI A TUE PEGOUD

Berne, 16 septembre.

L'aviateur allemand Walter Kandulski, qui a tué Pégoud, a été proposé pour la croix de fer de première classe.

LE RETOUR DU GRAND DUC DE MECKLEMBOURG

Zurich, 16 septembre.

Le grand-duc de Mecklembourg a quitté Constantinople et est reparti pour l'Allemagne.

COMMENT L'AGENCE WOLFF RENSEIGNE SES LECTEURS

Copenhague, 16 septembre.

Le journal copenhagois « Berlingske Tidende », du 8 septembre, se plaint d'un véritable faux, commis à son égard par l'agence Wolff.

Dans un soi-disant télégramme de Copenhague, daté du 1er septembre, l'agence Wolff fait dire à un correspondant parisien du « Berlingske Tidende » que l'opinion française est très péniblement affectée, par suite des renseignements contradictoires qui arrivent de Bulgarie

On se refuse toujours à croire que l'accord avec la Turquie soit conclu, et on s'accroche à l'espoir que des discordes se manifesteront dans le cabinet bulgare.

Or, le « Berlingske Tidende » n'a jamais reçu pareil télégramme de Paris, et il demande à l'agence Wolff où celle-ci a puisé son renseignement.

EVASION DE PRISONNIERS RUSSES

Berne, 16 septembre.

Trois prisonniers russes, qui s'étaient évadés de Rastatt, le 27 août, sont arrivés à Niederburen.

En Angleterre

LES PERTES ANGLAISES EN MEDITERRANEE

Londres, 16 septembre.

M. H.-I. Tenant, sous-secrétaire parlementaire pour le War Office, annonce que les pertes britanniques, dans la Méditerranée, jusqu'au 21 août, sont : 1,130 officiers et 16,473 hommes tués; 2,371 officiers et 50,257 hommes blessés; 373 officiers et 8,021 hommes disparus.

CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 16 septembre.

Répondant à la question de savoir pourquoi l'on avait refusé des passeports aux délégués nommés par l'Independent Labour Party, pour assister à la conférence des travaillistes des nations belligérantes, et y discuter ce que l'on pourrait faire pour obtenir une paix durable, sir Ed. Grey dit que ces passeports ont été refusés parce que le gouvernement considérait qu'il serait contraire à l'intérêt public de les donner.

Etats-Unis et Allemagne

DECLARATIONS DU COMTE BERNSTORFF

Londres 16 septembre.

De New-York au « Daily Express » :

« L' « Evening World » publie une interview du comte Bernstorff où celui-ci déclare que d'ici quinze jours, toutes les soi-disant difficultés qui séparent les Etats-Unis et l'Allemagne seront réglées définitivement et que les deux pays seront liés par une amitié plus étroite que jamais (sic).

« M. Lansing et moi, dit l'ambassadeur, nous » sommes arrivés à un accord parfait. »

LE COMTE BERNSTORF TRANSMET DE NOUVELLES PROPOSITIONS A M. LANSING

Lausanne, 15 septembre.

Le comte Barnstorf, agissant par ordre de son gouvernement, a soumis à M. Lansing de nouvelles propositions relativement à la guerre sous-marine

Aux Etats-Unis

LA COMMISSION FINANCIERE FRANCO-BRITANNIQUE

New-York, 16 septembre.

La première réunion de la commission financière anglo-française et des financiers américains a eu lieu hier soir et a duré huit heures.

Son but est d'étudier les questions de tous genres relatives à l'emprunt; plusieurs maisons se sont déjà engagées à y participer.

Après la réunion, on s'est montré optimiste quant au succès des négociations; on croit que les banquiers allemands-américains seront invités à y souscrire, si la commission est assurée de la bonne foi de leur coopération.

On croit que l'emprunt sera divisé en quatre séries, dont les sommes seront égales et ne rapporteront pas moins de 5 % d'intérêt.

L'opposition des propagandistes allemands n'a eu d'autre résultat que de renforcer la décision des organisateurs de procéder à l'émission. La dernière intrigue de ces propagandistes est d'inviter les membres de l'Alliance germano-américaine à protester partout contre l'emprunt; mais, pour le moment, les banquiers pro-allemands montrent seulement une certaine irritation de n'avoir pas été invités à y participer.

On croit que les membres de la commission ont donné aux cultivateurs de coton l'assurance qu'en cas de succès de l'emprunt, l'exportation du coton, ainsi que de tous autres articles exportés en Angleterre et en France, sera prise en considération particulière de la part des alliés.

Mort du cardinal Lorenzelli

Rome, 16 septembre.

Le cardinal Lorenzelli est mort à San Miniato. Le cardinal Lorenzelli était né à Badi, diocèse de Bologne, en 1853. Il fut successivement internonce en Hollande et Luxembourg, nonce en Bavière en 1896.

Transféré nonce à Paris le 20 mai 1899, il y resta jusqu'au moment de la rupture diplomatique définitive, le 31 juillet 1904.

SUR MER

LE NAUFRAGE DE L' « EUPHRATE »

Paris, 16 septembre.

La compagnie des Messageries maritimes communique la note suivante :

« L' « Euphrate » s'est échoué le 12 septembre, à la pointe orientale de Socotora. Les appels ayant été entendus, deux navires anglais se portèrent à son secours; les passagers et l'équipage furent embarqués sur ces bâtiments à destination d'Aden où le paquebot « Mera », des Messageries maritimes, a été envoyé pour les recevoir.

» L' « Euphrate », mis en service en décembre 1905, mesure 135 mètres de long, 16 mètres de large et 11 mètres de profondeur; son tonnage est de 5886 tonnes. »

Londres, 16 septembre.

Un télégramme de Colombo au Lloyd, annonce que tous les passagers, sauf un et l'équipage du vapeur français « Euphrate », échoué à l'île Sosotra, ont été sauvés.

SOUS-MARIN ANGLAIS DISPARU

Londres 16 septembre.

L'amirauté annonce que l'ennemi déclare avoir coulé le sous-marin « E-7 », aux Dardanelles, et avoir fait prisonniers 3 officiers et 25 hommes de l'équipage. Comme on n'a reçu aucune nouvelle de ce sous-marin depuis le 4 courant on doit en déduire que le fait est exact.

Mort de Mgr David

Montpellier, 16 septembre.

Mgr David, coadjuteur du cardinal-évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières, est décédé subitement.

Le Clairon Roland

Paris, 16 septembre.

On annonce la mort, à Lacalm (Aveyron), du clairon Roland le héros de Sidi-Brahim. Il était âgé de 95 ans.

Contre le Comité secret

Paris, 16 septembre

M. Charles Dumont a déposé au nom des commissions de l'armée et du budget, son rapport concluant au rejet de la proposition de résolution de M. Vareano, tendant à la réunion de la Chambre en comité secret, pour communication des rapports de ces commissions

M. Dumont estime qu'un débat à ce sujet est inutile, chaque commission gardant le droit de demander à la Chambre, alors qu'elle le jugera opportun, la discussion de ses rapports.

L'Assassin de M Jaurès aux assises

Paris, 16 septembre

C'est au cours de la session de la Cour d'assises de la Seine s'ouvrant le 16 novembre prochain, que Villain, le meurtrier de M. Jaurès, comparaîtra devant le jury de Paris

Les débats seront présidés par le conseiller Bondoux. Si l'accusation n'est pas soutenue par le procureur général en personne, M. Herbaux, ce sera sans doute l'avocat général Peyssonnié qui occupera le siège du ministère public.

Un Acte de Justice

Privas, 16 septembre.

A la suite d'une enquête sur l'attribution des allocations militaires, M. Biou, juge de paix à Saint-Martin de Valamas (Ardèche), vient d'être relevé de ses fonctions de président de la commission cantonale

On se souvient que ce M. Biou est inventeur d'un pain de guerre destiné à remplacer les allocations pour les femmes des mobilisés, dont les opinions politiques n'avaient pas l'heur de lui plaire et qu'il invitait à aller manger du fumier.

Mort d'un député

Chaumont, 16 septembre.

M. Albin Rozet, député de Vassy, a été tué hier dans un accident d'auto

La voiture dans laquelle se trouvait M. Albin Rozet, revenant vers Paris, quand à Vecqueville, près Joinville (Haute-Marne), le chauffeur, apercevant deux jeunes filles qui venaient à bicyclette, donna un coup de volant pour les éviter

L'auto, faisant une embardée, fut jetée dans un fossé. M. Albin Rozet, qui avait été projeté hors de son siège, fut pris sous le véhicule, il fut tué sur le coup.

La Situation

Du général Berthaut :

« Les Allemands continuent à attaquer dans la direction de Vilkomir à Dunabourg, vers la région des lacs, au point où ils ont atteint le chemin de fer de Dunabourg à Vilna.

» Aux environs de Sevolziany, leurs efforts sont très violents et paraissent cependant contenus; plus au sud, sur le front à l'est du Niemen moyen, depuis Orany, le mouvement est lent.

» Le point de Mosty, sur le Niemen, est toujours indiqué comme faisant partie du front de contact. Sur ce qui se passe de là jusqu'à la région des marais de Pinsk, le communiqué du 14 septembre est muet, la suite se rapporte au front de l'armée du général Ivanhof

» Vers les marais mêmes, il n'est question que du repli de la cavalerie ennemie au confluent de la Tourna et du Pripet, à 70 kilomètres environ au nord de Kovel.

A l'aile droite de l'armée d'Ivanhoff, la menace de flanc dessinée vers Derajno est en échec. Les Russes ont repoussé les attaques au nord-ouest de Rovno et dans la direction de Loutsken, en faisant à l'ennemi de nombreux prisonniers.

» Sur la Horyne, les succès russes continuent, les prisonniers autrichiens se comptent par milliers encore sur différents points, en outre, l'ennemi a perdu encore des canons, des mitrailleuses et du matériel en quantité.

» Il en est de même en Galicie, vers Tarnopol et sur le front du Sereth jusqu'au Dniester.

» En somme, la situation de cette armée reste toujours notoirement à son avantage. »

Du général Cherfils :

« L'opération devant Riga forme une annexe de la bataille générale, et les Russes semblent y maîtriser la poussée de l'armée Below. Au contraire, depuis la Duna jusqu'au Niemen moyen, Mosti, c'est, de la part des Allemands, qui ont été renforcés aux deux ailes de cette bataille de 300 kilomètres, une attaque soudée, violente et opiniâtre

» Elle est enrayée par la magnifique résistance de nos amis, sauf au nord est de Vilna. Là, l'ennemi obtient un avantage, puisqu'il a pu atteindre la voie ferrée de Dwinsk à Vilna et la couper aux environs de Sevsiany.

» Vilna se trouve ainsi très menacée; mais attendons la fin, pensons que l'artillerie russe, longtemps muette, est redevenue, entre les mains de nos amis, une arme offensive, qu'ils peuvent maintenant s'en servir avec efficacité.

» Il faut prendre garde aussi que le front de la Duna tient ferme, malgré les tonnerres de la grosse artillerie boche; que la Duna est presque en équerre avec le front Abeli-Sventinav, et que, derrière ce masque, une surprise pourrait se préparer, qui sauverait Vilna et plus encore. »

Violente explosion dans une usine

Paris, 16 septembre.

Dans la matinée, une violente explosion mettait en émoi les habitants de la commune du Pecq et des environs. C'était une partie des locaux d'une usine du Pecq, dite Mexique, qui venait de sauter.

La cause de cette explosion est encore inconnue. Une enquête est ouverte.

Très heureusement, l'équipe de nuit venait de quitter les ateliers et l'équipe de jour n'avait pas encore pris le travail, ce qui fait que l'on n'a eu à déplorer que trois blessés.

Une foule énorme est venue stationner autour du lieu de l'accident, commentant cet événement qui aurait pu avoir de graves conséquences. Les dégâts matériels sont relativement importants.

La déflagration s'est produite au moment de la rentrée des ouvriers, dans un dépôt d'obus entouré de murs très épais en fer, et gardé par deux factionnaires.

Une Idée de Guillaume II

Après avoir déclaré la guerre à l'Europe, l'empereur allemand n'a plus à présent qu'une pensée : c'est de lui déclarer la paix. Partie de sa tâche beaucoup plus difficile que l'autre. C'est toujours l'histoire de l'apprenti-sorcier de Gœthe, qui sait bien le mot qui fait sortir les torrents de leur lit, mais qui ne retrouvait pas celui qui les y fait rentrer.

N'ayant pu dicter la volonté allemande sur les champs de bataille, n'ayant pu l'imposer à la lassitude des alliés, voyant la victoire lui échapper et la guerre se prolonger sans issue pour l'Allemagne, Guillaume II a commencé par des propositions de paix séparée à plusieurs de ses adversaires. Ayant essuyé partout des refus, il ne s'est pas découragé, et il a continué d'élaborer d'autres arrangements, d'autres projets. Dans ce domaine, ce n'est pas la folle du logis qui fait défaut aux Allemands, et, parmi leurs plans d'avenir, ils font et refont la carte d'Europe avec une facilité qui respire une mégalomanie aigue.

La plus récente invention du gouvernement impérial nous est révélée par M. Fernand Neuray, dans le « XXe Siecle », le grand quotidien belge qui paraît en ce moment au Havre. L'Allemagne n'ayant pu écraser la coalition, proposerait à l'Europe un arrangement aux dépens de l'Autriche. Comme le rappelle fort à propos M. Neuray, on s'est souvenu, à Berlin, que des réconciliations qui semblaient impossibles s'étaient faites jadis autour des dépouilles polonaises. Les dépouilles autrichiennes pourraient produire le même effet.

Avec sa promptitude à se retourner, à se servir de tous les arguments à faire flèche de tout bois, on peut voir en effet le gouvernement de Guillaume II venant dire aux alliés : « Vous vous battez pour le principe des nationalités ? Cette bataille, j'en suis. Les nationalités, ça me connaît. C'est pour ce même motif que nous autres, Prussiens, nous avons fait la guerre de 1864, celle de 1866 et même celle de 1870. A ce point de vue, il y a un Etat qui gêne tout le monde : c'est l'Autriche. Déjà nous l'avons expulsée d'Allemagne après Sadowa. Eh bien, supprimons-là tout à fait : du coup, l'Europe va se trouver d'accord. La Bohême, la Hongrie seront libres. La Serbie recevra des satisfactions inespérées. L'Italie aura ses terres irredente, toutes ses terre irredente, et la Russie un morceau de la terre galicienne, tandis que par nos soins, une Pologne renaîtra de ses cendres. En même temps, comme il est juste, les douze millions d'Allemands que compte l'Autriche, nous feront retour. L'Angleterre recevra des compensations coloniales. Et la France, généreuse, qui a répandu à travers le monde le fécond principe des nationalités verra ses vœux remplis et ne pourra manquer d'applaudir. »

Nous résumons sous cette forme l'exposé très clair et fondé sur des renseignements très sûrs que fait le « XXe Siecle » du nouveau plan de Guillaume II. Prenons-y garde : le péril est très sérieux. Il est certaines idées à deux tranchants dont il est dangereux de se servir sans réserve et le principe des nationalités est de ceux-là.

Au nom de quoi, je vous prie, interdirait-on aux Allemands de l'invoquer en 1915 ou 1916 comme ils l'ont déjà fait au dix-neuvième siècle ? C'est au nom du principe des nationalités, il ne faut pas l'oublier, que l'Allemagne a jadis annexé des Danois et des Alsaciens-Lorrains, qu'elle revendique aujourd'hui des Flamands. Comment ne réclamerait-elle pas et cette fois avec apparence de raison, les Allemands d'Autriche qui, naguère encore, faisaient partie de la Confédération germanique ?

Si la guerre devait apporter aux Hohenzollern un agrandissement de leur empire dans l'Europe centrale où il deviendrait une menaçante forteresse, elle se terminerait par une « farce » autrement amère que celle dont se plaignait la Prusse après Waterloo. Les révélations de M. Fernand Neuray montrent que ce danger se précise. Il nous suffit d'avoir vu ce que pouvait faire l'Austro-Allemagne, d'avoir vu les maux que pouvait répandre l'Allemagne, alliée à l'Autriche indépendante, associée aux armées de l'Autriche autonome et ni la France ni l'Europe n'ont intérêt à tenter l'expérience d'une Prusse qui aurait digéré les domaines des Habsbourg comme elle a déjà absorbé la Saxe, la Bavière et le Wurtemberg

Jacques BAINVILLE.

Informations parlementaires

LE REGIME DE L'ALCOOL

Paris, 16 septembre.

M. Massé, député de l'Hérault a déposé l'amendement suivant au projet de loi sur le régime de l'alcool

Introduire un article 11 bis ainsi conçu :

« A dater d'un an à partir de la promulgation de la présente loi, pourront seuls être revêtus d'étiquettes, bandes, banderolles et signes distinctifs quelconque de couleur blanche ou à fond blanc, les récipients de toute nature : flacons bouteilles contenant les boissons ayant droit au titre de mouvement sur papier blanc.

Les contraventions aux dispositions du présent article seront punies d'une amende de 500 à 10 000 francs indépendamment de la confiscation des boissons et, en cas de récidive, de un mois à six mois de prison. Le tout sans préjudice des dispositions de la loi du 1er août 1905 s'il y a lieu.

L'amendement suivant a été déposé par MM. Barthe, Auriol, Bender, Dalbiez, Camuzet, Hubert, Bonger, etc., au projet de loi de M. Ribot sur le régime de l'alcool :

« Les stocks actuellement en la possession de récoltants ne pourront bénéficier de l'acquit blanc qu'autant qu'ils seront déclarés aux bureaux de la régie dans le délai d'un mois à dater de la promulgation de la présente loi.

Les stocks ainsi déclarés seront pris en charge sans déduction des quantités dont la libération aura été justifiée.

Tout contrôle à domicile des quantités d'alcool prises ou à prendre en charge par la régie ne pourra avoir lieu que dans des locaux expressément désignés par le récoltant

Les visites et investigations domiciliaires sont formellement interdites sauf pour la recherche des distilleries clandestines et des appareils non déclarés. Les visites dont il s'agit, opérées dans les conditions de la loi du 1er août 1905 feront l'objet d'un relevé trimestriel qui sera publié au « Journal officiel » et qui fera connaître par département leur nombre et le nombre de constatations positives auxquels elles auront donné lieu. »

INTERDICTION DE LA REEXPORTATION DE L'OR ET DES MONNAIES

Paris, 16 septembre.

Aujourd'hui a été distribué le rapport favorable présenté par M. le duc de la Trémoille, au nom de la commission des douanes, chargée d'examiner :

1° Le projet de loi portant ratification du décret du 3 juillet 1915, prohibant la sortie, ainsi que la réexportation, sous un régime douanier quelconque, de l'or brut en masses, lingots, barres, poudres, objets détruits, ainsi que des monnaies d'or.

2° Le projet de loi portant ratification du décret du 1er avril 1915, prohibant la sortie et la réexportation, sous un régime douanier quelconque des monnaies de nickel, de cuivre et de billon.

LA DEFENSE DU LITTORAL

La commission des travaux publics a adopté le projet de loi tendant à autoriser le ministre des travaux publics à accorder un secours extraordinaire à la commune de Soulac-sur-Mer pour travaux à sa charge en vue de la défense de son littoral

LE RELEVEMENT DE LA SOLDE

Paris, 16 septembre.

Aujourd'hui a été distribué le rapport de M. Rognon sur la proposition de loi de M. Durafour, tendant au relèvement de la solde des soldats, caporaux, caporaux-fourriers et sergents. Ce rapport conclut à l'adoption du texte suivant :

« A compter du 1er juillet 1915, jusqu'à leur démobilisation effective, les soldats recevront une solde journalière et exceptionnelle de 20 centimes d'augmentation. La solde des caporaux-fourriers et sergents sera majorée de la même somme, pendant le même temps et à partir de la même date. »

LES DOMMAGES DE GUERRE

Paris, 16 septembre.

La commission des dommages de guerre a entendu son président, M. Klotz, qui l'a mise au courant de ses entretiens avec le président du conseil.

De nouvelles entrevues doivent avoir lieu, et, aussitôt après, la commission abordera la deuxième lecture du projet et statuera définitivement sur le texte qu'elle rendra public.

La commission a en outre décidé l'impression et la publication du rapport de M. Eymond sur les villes et villages détruits.

Les Douzièmes provisoires

LE PROJET DE M RIBOT

Paris, 16 septembre.

On nous communique la note suivante :

« M. Ribot a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre le projet de loi portant ouverture des crédits afférents aux trois derniers mois de l'année. Les dotations prévues au titre du budget général s'élèvent à 6,... millions; le total des crédits ouverts ou demandés au cours de la guerre, joints aux cinq derniers douzièmes du budget primitif, se trouve ainsi porté à 30 milliards et demi.

Les dépenses qui sont la conséquence directe des événements ne cessent de progresser; la moyenne mensuelle est passée depuis le début des hostilités : pour les dépenses militaires proprement dites, de 800 à 1,500 millions; pour les allocations aux familles des mobilisés, de 68 à 178 millions; pour l'entretien des réfugiés et rapatriés, de 4 à 28 millions.

L'ensemble des services exige à présent plus de 2 milliards par mois, et les dotations du quatrième trimestre sont en augmentation de 600 millions par rapport au trimestre précédent, soit 800 millions de relèvement pour les départements de la guerre et de la marine, 200 millions de diminution pour les autres ministères

Ces différences en plus ou en moins sont d'ailleurs influencées par deux causes contraires. On a dû compenser certaines insuffisances dans les évaluations antérieures. En sens inverse, il a été possible, en présence des résultats acquis, d'apprécier plus exactement les disponibilités qui résultent des mesures d'économie décidées dans les premiers mois du conflit par le gouvernement

Il est aujourd'hui possible d'établir une comparaison plus intéressante entre le budget primitif de 1914 et l'ensemble des crédits qui concernent l'année 1915 et dont sous réserve des imprévus inévitables dans les circonstances actuelles, le présent objet forme le complément.

Ce rapprochement entre les besoins d'une année de paix et d'une année de guerre fait ressortir un accroissement de charges de plus de 16 milliards et demi. La plus large part en est, bien entendu, imputable aux départements militaires, les divers services civils y contribuent cependant pour plus de 1,100 millions, bien qu'ils aient réalisé tous ensemble plus de 150 millions d'économies.

Ici encore, les conséquences de la guerre se sont fait sentir. Pour ne citer que deux chiffres, la dette a réclamé un supplément d'un demi-milliard et on a dû inscrire 300 millions pour la réparation des dommages dans les régions envahies.

D'autre part, les engagements antérieurement pris grevaient à l'avance le budget de 1915. Le service de l'emprunt 3 1/2 %, les annuités, l'exécution des lois sociales, les améliorations qui avaient été accordées à divers personnels et que l'on a poursuivies ont exigé environ 120 millions.

Aux dépenses budgétaires proprement dites, il faut ajouter les avances aux gouvernements alliés réalisées déjà à concurrence de 650 millions. Si lourdes que soient toutes ces charges, elles restent plutôt en deçà du fardeau que supportent les autres grands pays engagés dans le même conflit que nous.

D'après les plus récents exposés financiers, la moyenne mensuelle des dépenses militaires atteint en Russie 1,800 millions; en Allemagne, elle approche de 2,500 millions; en Angleterre, elle dépasse cette dernière somme.

C'est un rapprochement bien fait pour rassurer ceux qui savent l'étendue des ressources de notre pays et son inébranlable résolution de ne marchander aucun des sacrifices qui seront le prix de la victoire finale

L'épargne a déjà fourni au trésor, sous forme de bons et d'obligations plus de 10 milliards; l'emprunt national, dont l'heure est venue, trouvera près du public français le même accueil empressé et confiant.

Les Travaux parlementaires

Paris, 16 septembre.

La conférence a décidé que pour le règlement de l'ordre du jour, les propositions suivantes seront soumises à l'approbation de la Chambre

1° Inscrire en tête de l'ordre du jour de la séance du jeudi 23 septembre, la proposition de loi Mistral, tendant à compléter l'article premier de la loi du 16 mars 1915 concernant la fabrication, la vente et la circulation de l'absinthe; les projets de loi portant ratification des décrets prohibant la sortie et la réexportation des monnaies d'or, nickel, cuivre et billon; la proposition de loi ayant pour objet de dispenser du timbre et de l'enregistrement les pièces produites à l'effet d'obtenir remise du paiement des objets, sommes et valeurs dépendant des successions des militaires ou marins tués à l'ennemi, et des civils décédés par suite des faits de guerre

2° Inscrire à la suite de l'ordre du jour de la même séance du jeudi 23 septembre, le projet de loi concernant le droit à la compensation d'armement des navires construits à l'étranger.

Les Sièges vacants à la Chambre

Vingt-deux sièges sont actuellement vacants à la Chambre. Il y a d'abord ceux des députés tués à l'ennemi. Et ce sont ceux de MM. Pierre Goujon, député de l'Ain; Paul Proust, député de la Savoie; Nortier, député de la Seine; Georges Chaigne, député de la Gironde et Frédéric Chevillon, député des Bouches-du-Rhône

Puis il y a les sièges de quinze députés décédés depuis les dernières élections. En voici la liste :

MM. Georges Cochery, du Loiret; Hippolyte Laroche, de la Sarthe; le comte de Mun et Soubigou, du Finistère, Disleau, des Deux-Sèvres; Schneider, du Haut-Rhin; Fitte, des Hautes-Pyrénées, Bagally, de la Haute-Saône, Georges Berry, de la Seine; Ferry de Ludre, de Meurthe-et-Moselle; Mesnard, de la Gironde; Cloarec, du Finistère, Cibiel, de l'Aveyron; Jaurès, du Tarn, et Albin Rozet, de Vassy.

Enfin deux autres sièges sont également vacants, par suite de l'invalidation des titulaires au remplacement desquels il n'a pas été pourvu, ce sont ceux de M. Lacotte, dans l'Aube, et de M. Corentin-Guyho, dans le Finistère.

Le Centenaire de la naissance du cardinal Pie

Le 26 septembre ramène le centième anniversaire de la naissance du cardinal Pie. C'est en effet, le 26 septembre 1815 que naissait, à Pontgouin, diocèse de Chartres, celui qui devait illustrer, pendant trente-deux ans, le siège de saint Hilaire. De grandes fêtes avaient été projetées pour solenniser cette commémoration pour laquelle les cardinaux de France avaient promis leur présence. Les circonstances actuelles ont évidemment supprimé ces projets. On se bornera le lundi 27 septembre, à un service solennel à la cathédrale de Poitiers.

Mgr Humbrecht annonce la cérémonie dans une lettre à ses diocésains où il résume tous les motifs qu'ont les Poitevins de se souvenir de celui qui fut leur gloire et leur lumière de 1849 à 1880. Le document épiscopal s'accompagne d'un éloge du cardinal Pie par le cardinal Billot. L'éminent théologien y analyse l'œuvre de l'évêque de Poitiers avec la science et la clarté d'exposition qui rendaient si fécond l'enseignement du professeur de l'Université grégorienne. Il en montre la valeur doctrinale et l'actualité, et prend occasion des erreurs qu'eut à démasquer et à combattre le cardinal Pie pour exposer lumineusement à quels abîmes menait le modernisme, leur conclusion logique, heureusement annihilée par la vigilance de Pie X.

La Rentrée des classes

Paris, 16 septembre.

La commission de l'enseignement a entendu, durant deux heures, M. Sarraut, ministre de l'instruction publique, sur les mesures qu'il a prises pour assurer dans de meilleures conditions la prochaine rentrée scolaire.

Incendie tragique

TROIS ENFANTS CARBONISES

Perpignan, 16 septembre.

Le Mas Cissaboyo, situé à quatre kilomètres d'Argelès-sur-Mer, arrondissement de Céret, a complètement été détruit par un incendie.

Les trois enfants de la famille Pujol, âgés de dix-sept, quinze et onze ans, ont été retirés des décombres entièrement carbonisés

Il y a un An

18 Septembre 1914

L'ennemi essaie inutilement de reprendre l'offensive contre Reims.

Grand discours de lord Kitchener qui, à la Chambre des communes, affirme la volonté des Alliés de lutter jusqu'à la victoire.

Dans l'armée

Sont nommés sous-lieutenants, les maréchaux des logis Naves, de Cellery-d'Allens, Bonreau, du 10e dragons; Guinon, du 15e dragons; l'adjudant Chassaint, du 15e dragons

Le lieutenant Fabre, du 125e, passe au 12e.

M. Grimy, officier d'administration de 2e classe (santé), est affecté au 100e.

Sont nommés sous-lieutenants d'artillerie et affectés à l'atelier de Tarbes, le brigadier Brun, du 7e, et le maréchal des logis Gaudillon, du 12e.

Citations

Sont cités à l'ordre du jour, au titre du corps expéditionnaire d'Orient :

Le R. P. de Contaguet, de la Compagnie de Jésus, aumônier catholique d'une division, — les chefs de bataillon Forestier et Aymes, du 7e colonial, le capitaine Coudreau, les sous-lieutenants Dontiades et Didier, le sergent Piazzola et le soldat Le Pape, du 7e colonial; le chef de bataillon Heysch, du 7e colonial, le lieutenant Roux et les sous-lieutenants Chebret, Cabannes, Ceccaldi, Saunier, Nardin et le sergent-major Ducay, du 7e colonial.

LEGION D'HONNEUR

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Maleurie Jean, dit Joseph, aumônier militaire au groupe divisionnaire de brancardiers d'une division d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur au titre, sans traitement, du 28 décembre 1889.

Une Chaudière éclate

Belfort, 16 septembre.

Ce matin, une chaudière ayant éclaté, un violent incendie s'est déclaré, détruisant un grand bâtiment et laissant sans abri une vingtaine de familles peu fortunées

Aux Agriculteurs

Les agriculteurs et les négociants désireux d'acheter ou de vendre des blés pour semences, des pommes de terre de semence des pommes de terre de consommation sont invités à adresser à la direction des services agricoles (préfecture) les renseignements suivants :

Nature du produit demandé ou offert, prix demandé ou offert aux 100 kilos; variétés et quantités demandées ou offertes

Il est particulièrement recommandé de noter ces indications sur une feuille spéciale pour chaque catégorie des produits indiqués ci-dessus.

Les demandes ou offres seront centralisées jusqu'au 30 courant.

La Grande Tombola des Eprouvés de la Guerre

Elle approche, cette fameuse journée du 26 septembre, qui s'annonce comme le triomphe de la solidarité française

Déjà, depuis vingt-quatre heures, les Parisiens ont eu la joie de voir sur les murs de leur ville la magnifique affiche en couleurs qui n'est que la traduction, par l'image, de ce qu'ils ont lu dans les journaux au sujet de la grande tombola en faveur des éprouvés de la guerre.

Cette affiche est placardée dans toute la France. Partout comme à Paris, les passants s'arrêtent et la lisent avec intérêt. Partout aussi les mêmes réflexions leur viennent à l'esprit :

— Voilà qui est parfait, se disent-ils; c'est fort bien de penser à venir en aide aux éprouvés de la guerre, et nous sommes tout prêts à répondre à l'appel qui nous sera fait. N'avons nous pas montré à la journée du petit drapeau belge, à celle du 75 et aux autres journées, que nous avons compris que donner, ces jours-là, c'était notre manière à nous, les civils, d'aider « au succès final ». Nous ferons mieux encore le 26 septembre ! Mais qui sont les éprouvés de la guerre ? Certes, nous avons lu dans les journaux que le Syndicat de la presse ferait un choix entre les œuvres existantes appelées à bénéficier de cette journée du 26 septembre. Ce choix ne peut manquer d'être excellent. Nous voudrions le connaître

Patience ! Le choix sera fait avec un soin méticuleux par le Syndicat de la presse, et nulle qui compte dans cette mission de solidarité ne sera écartée. Opinions, partis seront volontairement ignorés. Il n'y aura que des œuvres françaises vouées à l'aide de Français éprouvés. Et par là, la journée du 26 septembre sera essentiellement une journée l' « Union sacrée ». Nous nommerons, dans quelques jours, les œuvres qui constitueront cette journée globale.

— Bon, nous patienterons, se diront les passants, mais la pochette, avec ses numéros et ses reproductions d'œuvres d'art, nous intrigue

— La pochette, c'est tout l'attrait mystérieux de la journée. L'acheteur qui, pour quelques sous ou quelques francs, — à sa volonté, — la prendra dans la corbeille des charmantes vendeuses, aura un instant d'émotion. Que contiendra-t-elle ? Un numéro de tombola ? Un dessin en couleurs ? Qu'importe. Chaque dessin sera une œuvre d'art qui réjouira celui qui l'aura acquise, car voici les noms des artistes qui se sont dévoués et qui ont voulu apporter au succès de la journée du 26 septembre la beauté de leur talent : Henri Gervex, François Flameng, Georges Scott, Marcel Baschet, E. Friant, M. Clésinger, Lucien Jonas, Benjamin Rabier, A. Roll, F. Bac, A. Rodin, Abel Truchet, A. Calbet, Albert Fourié, Maurice Leloir, Auguste Leroux, Henri-A. Zo, Fernand Cormon, Jean Béraud, A. Laurens, Jean-Paul Laurens, Henri Caudot, Guiomet, A. Lalauze, Abel Faivre, Frantz Charlet, Pierre Carrier-Belleuse, A.-F. Gorguet, Ch. Léandre, L. Cappiello, Henry Jacquier, toute la fleur de l'art et de l'humour français. Sans doute, les reproductions seront un peu petites. Le format de la pochette l'exigeait, car les dessins doivent avoir rigoureusement le même poids et la même dimension que les cartes portant les numéros de tombola; mais ce sera quand même parfait et digne des signatures célèbres qu'ils porteront.

Cent mille pochettes, on l'a déjà dit, renfermeront des numéros de tombola. Il n'était peut-être point nécessaire d'organiser cette tombola pour assurer le succès de la journée. Il eut suffi de faire, une fois de plus, appel au cœur de tous en faveur de ceux que la guerre a éprouvés, et, une fois de plus des sommes miraculeuses eussent rempli les boîtes des aimables vendeuses. Mais, tout de même, il y a un million à gagner et il plait au public, tout en contribuant à une œuvre de haute solidarité sociale, de suivre le Syndicat de la presse dans la belle pensée qu'il a eue d'aider ainsi à la reprise des affaires

Les affiches renseignent le public sur le mécanisme du tirage des numéros au Crédit foncier. Nous lui dirons, en outre, que pour les quatre gros lots de 25,000, 10,000, 5,000 et 3,000 francs, le Syndicat de la presse française par un arrangement spécial, en facilitera l'emploi aux heureux gagnants. Les 120 bons de 1,000 francs et les 240 bons de 500 francs seront divisés en coupures de 100 francs de manière que les gagnants puissent les utiliser plus commodément, et aussi dans la pensée d'en faire bénéficier un plus grand nombre de commerçants. Tous ces bons, on le sait, auront la valeur de véritable billets de banque et pourront être donnés en paiement de la même façon.

Mais nous en avons dit assez, sans avoir tout dit encore. L'attention de chacun est éveillée désormais; gros sous et pièces blanches sont préparés. La journée du 26 septembre, impatiemment attendue, sera la plus belle manifestation de solidarité nationale qui se sera vue au cours de la guerre.

DERNIÈRE HEURE

Une Visite au Front

EN ARGONNE

SEPTIEME ARTICLE

(De notre envoyé spécial)

A peine quittons-nous T..., que devant nous se dresse un gigantesque rempart, une formidable pyramide tronquée de 20 kilomètres de base: c'est l'Argonne, l'Argonne vue du sud. Tout le pays qui va de l'Oise au Rhin est formé d'une suite de plateaux qui montent en pente douce vers l'est pour, tout à coup, s'abîmer brusquement dans une faille. La Champagne monte ainsi, par les plaines de Perthes et de Beauséjour, jusqu'à la vallée de l'Aisne où elle s'affaisse brusquement. De l'Aisne, c'est l'Argonne qui, suivant la même loi, monte jusqu'à la Haute-Chevauchée pour crouler aussitôt dans la vallée de l'Aire. Il en sera aussi pour le pays entre Aire et Meuse, pour le pays entre Meuse et Woevre.

L'Argonne est donc un long talus sensiblement nord-sud. Il est composé d'une roche gréseuse et argileuse qu'on appelle la Gaize. En réalité, le dessus du talus ne forme pas un plan uni; il est, au contraire, fortement découpé et raviné.

Il y a dans la région est, une sorte de ligne de faîte que suit une ancienne voie romaine, c'est la Haute-Chevauchée. Cette ligne n'est pas entamée par les rivières; celles-ci naissent de côté et d'autre : à l'ouest, le niveau d'émergence des sources est bien à 2 kilomètres de la ligne de faîte; chacun des ruisseaux est des plus modestes comme largeur, mais ils ont profondément creusé la Gaize, parfois de 60 mètres, et il résulte de cette circonstance une succession de vallées parallèles et profondes.

Toute l'Argonne est couverte d'une épaisse forêt de chênes, de hêtres et de charmes. Ce n'est pas de la haute futaie, c'est du taillis sous futaie, taillis extrêmement dense et fourré rendant toute marche extrêmement difficile. Peu de routes, mais des percées étroites, des layons spongieux que la moindre pluie rend impraticables.

Dans la partie qui nous occupe, il y a trois lignes transversales : Vienne-Varenne par le Four-de-Paris, Moiremont-Neuvilly par le Claon-Sainte-Menehould, *Clermont-en-Argonne* par les Islettes; la seconde de ces routes est étroite et difficile. Le chemin de fer de Paris à Verdun suit la troisième. C'est sur la première que les Français sont aux prises avec les Allemands.

L'Argonne, célèbre par l'affaire de Valmy en 1792, ne joua aucun rôle en 1870. Elle n'eut pas plus d'importance dans la première partie de la guerre de 1914. Son rôle commence avec la *retraite de l'armée allemande* après la bataille de la Marne. Un de nos confrères, M. Henry Bidou, a résumé dans les lignes suivantes les opérations dont l'Argonne fut le théâtre pendant la retraite française d'août 1914 :

« L'armée Sarrail, qui avait sa droite appuyée à Verdun, barrait, par sa gauche, le sud de l'Argonne; l'armée du kronprinz descendait par l'ouest du massif. Pendant la retraite allemande de septembre, l'ennemi s'est ronlié des deux côtés de l'Argonne. On ne signale pas de combats dans l'intérieur du massif. Vers le 20 septembre, la situation est celle-ci : les Français avancent du côté ouest du massif. Ils viennent de prendre Souain, Mesnil-les-Hurlus et Massiges. Mais du côté est les Allemands préparent une vaste offensive au sud-est de Verdun. Le 20 septembre, ils refoulent notre 8e corps et prennent pied *sur les Hauts-de-Meuse*, à l'est immédiat de l'Argonne. Ils reprennent Varennes le 23 septembre, mais ils ne peuvent en déboucher. Le 26, l'effort allemand se reporte à l'ouest de l'Argonne, sur toute la largeur du front de Champagne, entre Reims et Souain. La garde prussienne essaie de déboucher des hauteurs de Nogent-l'Abesse, entre Souain et l'Argonne. L'ennemi attaque entre la route de Sommepy à Châlons et le chemin de fer Sainte-Menehould-Vouziers. Les Français, d'abord refoulés, reprennent en fin de journée le terrain perdu.

» Ainsi les Allemands poussent au Sud, tantôt sur un flanc, tantôt sur l'autre du massif. Le communiqué français du 29 qui jalonne le front cite la région de Varennes à l'est, le nord de Souain à l'ouest, mais aucune position n'est indiquée dans l'Argonne même qui n'est pas nommée.

» C'est à l'extrême fin de septembre que les Allemands, n'avançant ni à l'ouest, ni à l'est, se sont jetés dans l'intervalle, c'est-à-dire dans le massif même de la forêt d'Argonne, et avançant face au sud, ont essayé d'y saisir, comme premier objectif, la transversale est-ouest qui s'étend de Varennes à Vienne. L'occupation de l'Argonne était liée à un plan général d'investissement de Verdun et le mouvement formait la branche ouest du mouvement enveloppant. Le 17e corps allemand fut *chargé d'exécuter cette opération*, mais le 2 octobre il était rejeté au nord de la route Vienne-Varennes. Deux bataillons furent anéantis. Le 7 octobre, le communiqué allemand dit simplement : « Les attaques des » Français, dans l'Argonne, ont été repous» sées. » En réalité il se livre dans ces bois une lutte acharnée faite d'attaques et de contre-attaques qu'une note allemande du 13 octobre résume ainsi :

« Des combats acharnés ont lieu sans cesse » dans la forêt de l'Argonne. Nos troupes se » frayent un chemin pas à pas dans les fou» rrés épais et sur un terrain extrêmement dif» ficile, en se servant de tous les moyens de » la guerre de forteresse. Les Français oppo» sent une résistance opiniâtre. Ils tirent du » haut des arbres et ont installé des mitrail» leuses entre les branches. Outre des tran» chées aménagées par étages, ils ont cons» truit de solides points d'appui que l'on peut » comparer à des fortifications. »

» Pour comprendre ces opérations d'octobre il faut se rappeler qu'à la même époque les Allemands avaient réussi à atteindre le cours de la Meuse au sud de Verdun, à Saint-Mihiel, avaient, pour fermer l'anneau autour de Verdun, à relier leurs positions de Varennes à celles de Saint-Mihiel. On les voit, le 10, attaquer à l'est de Varennes, en débouchant de leurs positions de Vauquois.

» *En même temps*, les combats continuent dans l'Argonne. Le 22, nous annonçons des progrès au nord immédiat de la route Vienne-Varennes, entre Saint-Hubert et le Four-de-Paris. Les Allemands annoncent, à leur tour, qu'ils avancent le 24, mais ce même jour, nous avons à annoncer un succès important à l'ouest du massif; c'est l'occupation du hameau de Melzicourt. Ce point, qui est un repère de triangulation, flanque, en effet, tout *le flanc ouest de l'Argonne*. De là, nos batteries ont interdit aux Allemands toute avance au sud de Binarville, dans la direction de Vienne.

» Dans la forêt, jusqu'à la fin du mois, les deux adversaires annoncent des prises de tranchées. Un combat particulièrement violent s'est engagé le 29, et, désormais, les communiqués signalent chaque jour la lutte acharnée qui se livre entre la lisière ouest et le Four-de-Paris. Les Français parlent d'attaques allemandes refoulées *vers Saint-Hubert* (5 novembre); au Four-de-Paris et à Saint-Hubert qui sont pris et repris (14 novembre); encore à Saint-Hubert (16 novembre). Les Allemands parlent d'attaques françaises refoulées vers Servon (7 novembre) au nord de Vienne (11 novembre) et de nouveau à Servon (19 novembre). Il est donc vraisemblable que les Allemands cherchent à percer par la route de Varennes à Vienne, face à l'ouest, et les Français par la route de Vienne à Binarville, face au nord. Une note française, le 16 novembre, annonce que malgré ces combats furieux le front n'a pas sensiblement varié depuis deux mois. Par endroits, les tranchées ne sont qu'à cinquante mètres.

» On se bat, dit la même note, avec tous les procédés de la guerre de siège : c'est la guerre de mines et la lutte à coups de grenades.

» La lutte continue ainsi avec, çà et là, un *jour calme. Ainsi, une forte attaque allemande*, le 22 novembre, est encadrée entre deux intervalles tranquilles. Le 30, le communiqué français nomme, pour la première fois, au nord du Four de Paris et de Saint-Hubert, Bagatelle, c'est-à-dire le point où la route Servon-Montblainville coupe le front. Le résumé hebdomadaire paru le même jour, montre aussi la lutte se prolongeant au sud du Four de Paris, dans le bois Bolante.

» Le 1er décembre, un combat très violent s'engage sur tout le front, depuis la corne nord-ouest du bois de la Grurie jusque dans le sud-est, en prenant ainsi tout le massif en écharpe. Les Allemands annoncent que le 87e régiment wurtembergeois a pris un point d'appui qui n'est pas nommé. Un récit français a établi ensuite qu'il s'agissait d'une *tranchée minée où une compagnie avait été détruite*. Mais les compagnies voisines avaient tenu bon et le front avait été rétabli à 25 mètres en arrière. On nomme, pour la première fois, dans cette action, le bois de Courte-Chausse, qui prolonge au sud-est les positions de Bolante.

» La lutte dure tout le jour suivant. Enfin, le 8 décembre, les Français prennent l'offensive sur le flanc est de la forêt, vers Varennes, et ses positions avancées, Boureilles et Vauquois. Désormais, le front est à peu près fixé; il est encore tel aujourd'hui, ou peu s'en faut. Il faut se représenter une sorte d'S qui coupe la route Vienne-Varennes au Four de Paris. A l'ouest du Four, le front est situé au nord de la route et dessine un quart de cercle entre la route Vienne-Binarville et la route Vienne-Varennes. A l'est du Four de Paris le front s'infléchit; au contraire, au sud de la route qu'il longe de près pour sortir du massif à la cote 263. Des combats constants n'ont pas ébranlé cette ligne et notre établissement sur la hauteur de Vauquois, à l'est du massif a enlevé à l'ennemi un de ses principaux points d'appui pour une menace vers le sud. »

P. D.

Les Suites du Bombardement de Zeebrugge

Amsterdam, 17 septembre.

On mande de Bruges au « Telegraaf » que depuis le dernier bombardement de Zeebrugge par les Anglais, les Allemands se tiennent beaucoup plus sur leur garde. Le 7 septembre, l'alarme a été donnée par trois fois aux troupes de la côte mais chaque fois, ce fut une fausse alerte.

La Guerre austro-italienne

LA VILLE DE TRENTE EVACUEE

Rome, 17 septembre.

L' « Idéa Nazionale » apprend de Trente qu'à la suite du décret publié par le gouverneur hier, toutes les femmes, les enfants et les vieillards ont quitté la ville; les employés sont déjà partis. »

Les Balkaniques

L'ACCORD TURCO-BULGARE

Londres, 17 septembre.

Le ministre de Bulgarie à Londres a déclaré qu'il n'avait reçu aucune confirmation de la signature d'un accord entre son gouvernement et la Turquie.

UN JOURNAL BULGARE SUSPENDU

Londres, 17 septembre.

De Sofia, au « Times » :

« Le journal « Preporetz », qui a publié un appel au peuple bulgare contre la politique germanophile du gouvernement, a été saisi dans la nuit de dimanche à lundi et suspendu pour une période indéfinie.

Cet appel était signé par plusieurs généraux de réserve et par des notabilités politiques et littéraires.

Le professeur Krwstaff a été arrêté comme *auteur présumé de l'appel*.

EN ALLEMAGNE

NOS PRISONNIERS

Genève, 17 septembre.

Le Comité international de la Croix-Rouge communique la note suivante :

« L'Agence internationale des prisonniers de guerre à Genève rappelle au public que, ainsi que son nom l'indique, elle n'a été créée qu'en faveur des prisonniers de guerre.

Elle transmet donc les mandats et sommes d'argent destinés à ceux-ci, mais ne peut pas se charger de ce même service en faveur de la population civile qui de France, voudrait faire parvenir de l'argent en Allemagne.

Elle se verrait donc obligée de renvoyer aux expéditeurs les sommes qu'elle recevrait d'eux à destination de l'Allemagne toutes les fois qu'il ne s'agirait pas d'un envoi à des prisonniers de guerre.

La Guerre aérienne

COMMENT FUT TUE PEGOUD

Amsterdam, 17 septembre.

Le caporal Kandulski, le pilote de l'aéroplane qui eût raison de Pégoud, a adressé une lettre que publie le « Berliner Tageblatt ».

« J'ai eu un combat aérien avec Pégoud, dit-il, alors il a fallu ouvrir l'œil.

» Les forts de Belfort avaient ouvert sur moi un feu violent, les shrapnells éclataient tout autour; à peine étais-je hors de portée des canons ennemis que, tout d'un coup, l'avion français s'approcha, et un combat s'engagea à une hauteur de 2,400 mètres.

» Je me hâtai pour commencer de tourner mon appareil afin de pouvoir tirer de flanc.

» Mon observateur, le premier lieutenant Billitz, mit en train immédiatement la mitrailleuse qui, après le troisième coup, cessa de fonctionner. Sur ces entrefaites, Pégoud s'approcha à cinquante mètres.

» Je décrivis un cercle autour de lui, puis j'achevai une courbe brusque à gauche, et ainsi je tins mon adversaire de flanc.

» Alors, Billitz, dont la mitrailleuse avait été réparée lui envoya le coup mortel. »

SUR MER

LE BILAN DE LA SEMAINE

Londres, 17 septembre.

Du 8 au 15, le nombre des vapeurs arrivés et partis des ports du Royaume-Uni, est de 1415. Pendant la même période, trois vapeurs ont été coulés, ainsi qu'un chalutier.

LA FIN DU SOUS-MARIN « E-13 »

Londres, 17 septembre.

Le « Morning Post » publie une dépêche de Copenhague disant qu'on a examiné la coque du sous-marin anglais « E-13 » et qu'on y a relevé plus de 100 coups. Suivant le « Politiken », le sous-marin avait, avant la guerre, passé deux fois par le détroit de Drogden; s'il s'est échoué la troisième fois, c'est que sa boussole était affolée.

LE VAPEUR « SANTANNA »

Londres, 17 septembre.

Une dépêche du Lloyd annonce que le transatlantique français « Santanna », qui prit feu au milieu de l'Atlantique, est arrivé à San Miguel (Açores). Les 606 passagers ont été transférés à bord du vapeur italien « Ancona » à destination de Naples.

La Piraterie allemande

LE TORPILLAGE DE L' « HESPERIAN »

Washington, 17 septembre.

Le département d'État a reçu la note allemande qui rejette toute responsabilité dans la destruction du paquebot « Hesperian ».

On ignore encore si le gouvernement de Washington relèvera la légation allemande suivant laquelle l' « Hesperian » aurait heurté une mine. En effet, dans les milieux officiels, on ne croit pas que le morceau de métal qui d'après les témoignages des officiers, tomba sur le pont du paquebot, ait été conservé.

L'absence de cette pièce à conviction et le fait que le sous-marin ne fut pas aperçu du bord rendent difficile, de l'avis des fonctionnaires, la présentation à l'Allemagne d'une preuve convaincante de sa culpabilité.

UNE NOTE DE L'AMBASSADE D'ESPAGNE

Paris, 17 septembre.

L'ambassade d'Espagne nous prie de publier la note suivante :

« Il est fort regrettable et même inexplicable que, malgré les nombreux et formels démentis de l'ambassade, la presse parisienne et surtout celle de province, continuent à se porter garantes de nouvelles aussi inexactes que fantaisistes, concernant la présence et le ravitaillement des sous-marins allemands dans les eaux juridictionnelles d'Espagne.

» L'ambassade d'Espagne croit devoir signaler à nouveau l'inexactitude des nouvelles répandues à ce sujet. »

LE PARLEMENT

A LA CHAMBRE

Séance du 16 septembre (suite et fin)

CONTRE L'IVRESSE ET L'ALCOOLISME

La Chambre reprend la suite de la discussion du projet de loi tendant à réprimer l'ivresse publique et à combattre les progrès de l'alcoolisme.

On s'était arrêté, à une précédente séance, à l'article 4, qui punit d'une amende de 1 à 5 francs les cafetiers, cabaretiers et autres débitants qui auront donné à boire à des gens manifestement ivres, ou auront servi des liqueurs alcooliques à des mineurs âgés de moins de 18 ans.

M. SIBILLE. — L'expression de « liqueurs alcooliques » est bien imprécise. En présence d'une telle imprécision, les tribunaux ne pourront pas appliquer la loi.

On ajoute à l'article les mots : « ou spiritueuses ».

On adopte successivement les articles 5, 6, 7, qui fixent les pénalités pour les infractions commises aux articles précédents.

L'article 8 porte que, dans les débits de boissons à consommer sur place, il est interdit de vendre à crédit des liqueurs alcooliques, soit au verre, soit en bouteille.

Les articles 475, 478 et 483 du Code pénal s'appliquent aux infractions prévues par cet article. On adopte un amendement de M. Jobert, demandant que la vente soit également interdite chez l'épicier.

Plusieurs autres amendements sont repoussés et l'article 8 est adopté.

L'article 9 interdit d'employer dans les débits de boissons des femmes de moins de 21 ans, à l'exception de celles appartenant à la famille du débitant.

M. JOBERT. — Je demande que l'âge fixé dans l'article soit abaissé et ramené à 18 ans.

L'article 10 est renvoyé à la commission.

On aborde l'article 11, disposant que toutes les condamnations à l'emprisonnement d'un mois au moins, pour une infraction quelconque aux dispositions de la présente loi, entraîneront de plein droit, pour ceux contre lesquels elles seront prononcées l'interdiction d'exploiter un débit de boissons; cette incapacité cessera en cas de réhabilitation.

M. Schmidt, président de la commission, défend un amendement décidant que tout individu qui aurait subi une condamnation à un mois de prison pour délit d'ivresse publique sera déchu de ses droits politiques pendant la durée d'un an.

M. OUTREY. — L'avis du gouvernement ?

M. MALVY. — Le gouvernement est favorable à l'amendement.

L'amendement est mis aux voix. Il y a lieu à pointage.

Pendant qu'il y est procédé, le président fait adopter les derniers articles de la loi, *qui traitent des formalités d'exécution*.

L'amendement de M. Schmidt est repoussé au pointage par 242 contre 217.

M. Chavoix fait adopter le projet tendant à la mise à la retraite des magistrats atteints par la limite d'âge depuis le début des hostilités et qui continuaient néanmoins à remplir leur fonction.

La Chambre fixe sa prochaine séance à jeudi prochain 23 septembre.

La séance est levée à 7 heures.

AU SÉNAT

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE

La séance est ouverte à quatre heures, sous la *présidence de M. A. Dubost*.

M. Aimond dépose le rapport sur le projet de loi tendant à l'ouverture de crédits pour achats de blé destinés au ravitaillement de la population civile.

Il est procédé au tirage au sort du département chargé de nommer un sénateur en remplacement de M. Bérenger, sénateur inamovible, décédé. Le département de Loir-et-Cher est désigné.

Le *Sénat adopte la proposition de loi relative* aux commis-greffiers des tribunaux de paix et de simple police, et le projet de loi relatif à l'ajournement jusqu'après la cessation des hostilités, des élections des membres des tribunaux de commerce de France et d'Algérie.

Le Sénat s'ajourne au samedi 25 septembre.

La séance est levée.

Petite Poste militaire

G... V... 512, Bordeaux. — 1° L'appel de cette classe paraît plutôt éloigné, mais il n'est pas possible de vous donner une date même approximative. — 2° Oui, vous pourrez *demander à votre recrutement*; c'est une faveur et non un droit.

A... FREYLON, à Omet. — L'intéressé n'a qu'à faire sa demande à son commandant d'unité. S'il est au dépôt, satisfaction pourra lui être accordée. Vous n'avez pas à intervenir.

A... B..., Bordeaux. — L'appel paraît éloigné; mais il n'est pas possible de préciser.

—o—

Il est répondu à toutes les questions posées. — Adresser la correspondance au bureau du journal.

MODES
BRUGNOT
Place Nouvelle-Halle. — PAU
— Téléphone 2 57 —

LE CAFÉ de MALT KNEIPP
de MAUREL, à JUVISY
Café des Arthritiques; des Enfants et des Personnes nerveuses.

Pour les Amputés
Jambe NATURA
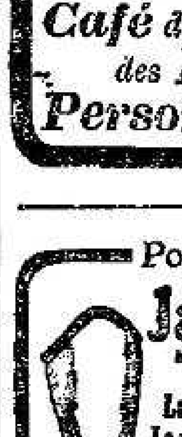
à Flexion automatique — Bte S.G.D.G.
à armature entièrement démontable.
La plus Légère, la plus Perfectionnée
La plus Résistante des Jambes artificielles
Seul modèle réellement pratique, permettant une marche *souple, légère, facile, normale*.
Brochure illustrée sur la Jambe et le Bras Natura adressée gratuitement par
MM. G. BOS & L. PUEL
ORTHOPÉDISTES
234, Faubg St-Martin, Paris
(Angle de la R. Lafayette).
BRAS "NATURA" et tous Appareils de Prothèse.

Pensez au Vestiaire d'Hiver
Teinturerie ROUCHON — Téléph. 15-10

ÉTAT-CIVIL DE BORDEAUX

DECES du 16 septembre

Silvia Duvignac, 2 ans, rue de Grammont, 29.
Gabrielle Hazera, 5 ans, rue Belleville, 102.
Jeanne Rebière, 21 ans, rue Poudensan, 28.
Henriette Benoit, 44 ans, rue Castillon, 18.
Marie Durand, 56 ans, rue Porte-Dijeaux, 91.
Mme veuve Ducasse, 74 ans, cours de la Martinique, 96.
Mme veuve Gérard, 95 ans, rue de la Rousselle, 80.
Mme veuve Bonnefemme, 84 ans, rue François-de-Sourdis, 154.

BOURSE DE PARIS

du 17 septembre

3 % comptant	67 25
3 ½ % amortissable	91 25
Ouest-Etat	438 —
Maroc 1914	438 —
Ville de Paris 1865	524 —
Ville de Paris 1871	372 —
Ville de Paris 1895	311 —
Ville de Paris 1904	323 —
Ville de Paris 1906	336 —
Ville de Paris 2 3/4 % 1910	267 —
Ville de Paris 3 % 1910	303 —
Ville de Paris 1912	216 —
Banque de France	4275 —
Banque d'Algérie	2445 —
Banque de Paris	775 —
Comptoir national d'Escompte	650 —
Foncières 1879	471 —
Foncières 1883	338 50
Foncières 1885	352 50
Foncières 1895	350 —
Foncières 1903	391 —
Foncières 1909	207 —
Foncières 1909 libérées 1912	430 25
Foncières 1913 non libérées	399 —
Foncières 1913 4 %	419 —
Communales 1879	440 75
Communales 1880	442 —
Communales 1891	319 —
Communales 1892	352 —
Communales 1899	343 25
Communales 1906	390 —
Communales 1912	203 —
Crédit Lyonnais	885 —
Union Parisienne	530 —
Est	770 —
Est obligations	356 —
Lyon	1085 —
Lyon, fusion	352 —
Lyon, fusion nouvelle	354 —
Lyon 2 ½ %	325 —
Midi	950 —
Midi, obligations	365 —
Nord	1227 —
Nord, obligations	355 —
Orléans	1100 —
Orléans obligations	375 50
Ouest	715 —
Ouest obligations	387 —
Sud de la France, obligations	313 —
Transatlantique	112 —
Messageries	69 —
Tramways de Bordeaux	216 —
Voitures	142 —
Panama	96 —
Suez	4003 —
Pathé	98 —
Gafsa	682 —
Gafsa Ports	500 —
Distribution	390 —
Argentin 1886	503 —
Argentin 1900	81 —
Argentin 1907	405 —
Argentin 1909	457 —
Bulgare 1907	329 —
Chine 1895	90 50
Chine 1903	433 —
Chine 1908	425 —
Chine 1911	425 —
Chine 1913	418 —
Congo	58 25
Egypte unifiée	88 75
Egypte 3 1/2	76 75
Espagne extérieure	87 75
Japon 1905	77 80
Japon 1907	93 75
Japon 1910	75 55
Japon 1913	402 —
Maroc 1904	473 —
Maroc 1910	460 —
Tabacs *Portugais, obligations*	488 —
Russe 1880	73 65
Russe 1889	69 25
Russe consolidé	73 95
Russe 1891	60 40
Russe 1906	88 75
Russe 1909	77 95
Russe 1914	82 75
Serbe 1895	61 70
Serbe 1902	400 —
Serbe 1913	70 50
Turc unifié	61 —
Banque Azoff-Don	915 —
Banque ottomane	455 —
Central Pacifique	290 —
Chicago Milwaukee	479 —
Lombardes obligations	195 —
New-York Newhaven	450 —
New-York Newhaven 1re	279 —
Portugais 3 % 1re	289 50
Saragosse	355 —
Saragosse 1re	341 —
Briansk	280 —
Rio-Tinto	1513 —

COURS DES CHANGES

Londres, 27 12 à 27 45. New-York, 5 75 à 5 85; Suisse, 106 ½ à 109 ½; Italie, 92 ½ à 94 ½; Hollande, 2 37 ½ à 2 41 ½; Espagne, 5 50 à 5 60. Petrograd, 2 00 à 2 07; Scandinavie, 150 à 154. Portugal, 400 à 420.

BOURSE DE BORDEAUX

du 17 septembre.

3 % au porteur, 67 25.
Obligations de la Ville de Paris 1875 comptant 485; — dito 1876 comptant, 483. — dito 1894-96 comptant, 281; — dito 1899 Métropolitain comptant, 311.
Crédit foncier de France comptant, 630.
Obligations communales 1880 comptant, 471.
Obligations foncières 1895 comptant, 358.
Crédit Lyonnais comptant, 885.
Est actions de 500 francs comptant, 771.
francs comptant 1030.
Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 francs, 1,030.
Midi actions de 500 francs comptant, 951.
Nord, actions de 500 francs comptant, 1,228.
Orléans actions de 500 francs comptant, 1,105.
Ouest actions de 500 francs comptant, 720.
Chine 4 % or 1895 comptant, 91.
Egypte, dette unifiée comptant, 88 25.
Espagne 4 % extérieure, c. de 80 comptant, 91 55.
Portugal 3 % 1re série (100 1) comptant, 59 20.
Russie 3 % 1891-94 comptant, 60 45.
Rio-Tinto comptant, 1,510.
Société Bordelaise de crédit comptant, 430.

Marché aux bestiaux de Cenon-Bordeaux

du 17 septembre 1915

VEAUX-NOURRISSONS. — Amenés, 35; tous vendus. — Prix par tête : 1er choix, 35 à 40 fr., 2e choix, 20 à 30 fr.

GENISSES. — Amenés, 10, tous vendus. — Prix par tête : 1er choix, 50 à 65 fr.; 2e choix, 30 à 40 fr.

VEAUX GRAS. — Amenés, 8, tous vendus. — Prix des 50 kilos : 110 à 115 fr.

Ce marché est ouvert aux bestiaux de toutes catégories les lundis et vendredis.

PORT DE BORDEAUX

Bordeaux, 17 septembre.

Montées :

Vap. ang. Arethusa, cap. Laurensen, chargé de diverses marchandises, de Londres.
Vap. ang. Thetis, cap. Glazebrook, chargé de diverses marchandises, de Glasgow.
Vap. fr. Longwy, cap. Le Gall, chargé de houille, de Port-Talbot.
Vap. fr. Brestois, cap. Bulot, chargé de diverses marchandises, de Brest.
Vap. fr. Pronsac, cap. Prégens, chargé de diverses marchandises, de Brest.
Vap. ang. Ardgowan, cap. Williams, chargé de diverses marchandises, de New-York.
Vap. esp. Ciutad-de-Soller, cap. Nadal, chargé de bananes, de Las-Palmas.
Vap. ang. Elisabeth, cap. Le Hegurat, chargé de morues, de Saint-Pierre-Miquelon.
Vap. ang. Imataka, cap. Hondry, chargé de viande frigorifiée, de Porto-Cabello.
Vap. fr. Le Tarn, cap. Dagorne, chargé de diverses marchandises, de Saint-Nazaire.

Cours de la gemme

SAINT-SYMPHORIEN

Les fabricants de produits résineux de St-Symphorien ont établi aujourd'hui le prix de la gemme mélangée de barras. Ce prix a été fixé à 22 centimes le litre ou 55 francs la barrique de 250 litres, conditions habituelles.

M. Albert Dartigolles paiera le même prix à son usine de Triscos (Balizac).

PRODUITS RESINEUX

Londres, 16 septembre.

TERREBENTHINE. — Disponible, 34 sh. 7 1/2 den. : 3 mois, 35 sh. 1 1/2 den.; éloigné, 36 sh. 3 den.

RESINE. — Disponible, 12 sh. 3 den.

POTEAUX DE MINE

Bordeaux, 17 septembre.

Poteaux français, 31 à 32 sh., rendus Cardiff; poteaux portugais, 30 sh. 6 à 31 sh. 6, rendus Cardiff; poteaux français, 24 fr. 50, rendus Bordeaux-Docks, par wagons; poteaux français, 25 fr., rendus Bordeaux-Docks, par charrettes.

TENDANCE PLUS FERME.

Chronique Régionale

Landes

VERSEMENT D'OR DANS LES LANDES

Les monnaies d'or versées dans les deux succursales de la Banque de France, Mont-de-Marsan et Dax, ont atteint le chiffre de 5 millions qui tout d'abord paraît très satisfaisant. Il représente en effet pour beaucoup de Landais un véritable sacrifice et il y a lieu de les *féliciter de ce geste patriotique qui vide d'un* seul coup le bas de laine lentement rempli. Toutefois, certains prétendent qu'on n'a pas secoué suffisamment ce bas dont le talon renfermerait encore quelques vieilles pièces et que les fonds de poche porteraient au quadruple le total des versements possibles.

Nos bons villageois sont peut-être un peu lents à prendre une décision qui leur est pénible et, malgré le zèle des Sociétés de crédit, des bureaux de poste, des percepteurs, des caisses d'épargne, des curés, des instituteurs et des maires, ils se sont abstenus de prendre à la défense nationale cette part qui leur est demandée. Ils y viendront poussés par leurs sentiments patriotiques qui ne le cèdent en rien à ceux des habitants des villes, ou sollicités par tous ceux qui ont sur eux une légitime influence.

Voici les notaires qui s'efforcent de favoriser et d'amplifier ce mouvement. Le président du Comité des notaires des départements, Me Chauveau, notaire à Poitiers, le président du Congrès des notaires de France, Me Coste, notaire à Bordeaux, adressent à leurs confrères un appel chaleureux au sujet des versements d'or. Pour y répondre de son côté, la Banque de France, qui a déjà trouvé auprès des notaires des Landes tout le concours moral qu'elle en pouvait attendre, s'offre à leur faire parvenir directement les reçus spéciaux au nom des personnes qu'ils lui désigneraient, après versement des espèces dans les bureaux de poste qui délivreraient un reçu global à leur nom.

En outre, il est venu à la connaissance de la Banque qu'un certain nombre de détenteurs d'or s'abstenaient d'effectuer des versements par crainte des indiscrétions; soit parce qu'il ne leur convient pas que leurs réserves soient connues du public, soit parce qu'ils estiment que leur *geste est un peu tardif*. Ces personnes sont informées que le directeur de la Banque de France se tient à leur disposition pour les recevoir en particulier.

Les départements voisins, celui de la Gironde qui atteindra bientôt le 30e million, celui des Basses-Pyrénées qui va aborder le 10e, donnent un bel exemple aux Landes qui vont s'empresser de le suivre en cueillant les fruits de l'arbre d'or pour les offrir à la grande Patrie.

—o—

MONT-DE-MARSAN

Mort au champ d'honneur. — M. Taillasson, chef des titres à la succursale du Crédit lyonnais à Mont-de-Marsan, vient de mourir aux Dardanelles. Mobilisé comme auxiliaire au début de la guerre, il avait, depuis, sollicité un poste de secrétaire auprès d'un officier chargé des détails d'un bataillon de marche qui se dirigeait sur l'Orient. C'est là, sous un climat inhospitalier qu'une mort imprévue, foudroyante, est venue le ravir à l'affection de ses camarades et à l'estime de ses chefs.

Nos compatriotes. — Notre compatriote, le sergent Talon, du 2e génie, originaire de St-Martin-de-Hinx, vient d'être l'objet de la citation suivante :

« Très courageux et très travailleur, a toujours fait preuve d'un excellent esprit, a toujours accepté avec plaisir les missions souvent très périlleuses qui lui ont été confiées et les a toujours menées à bien. »

Nomination. — M. Jacques Sourbets, lieutenant au 418e régiment d'infanterie, fils de notre distingué compatriote, M. Georges Sourbets, vient d'être nommé capitaine et maintenu au corps. M. Jacques Sourbets est parti dès le début de la mobilisation en qualité de lieutenant, après avoir été blessé une première fois, il revint sur le front et prit part à de sérieux engagements dans le Nord, à la suite desquels il fut cité à l'ordre du jour et reçut la Croix de guerre.

L'avancement flatteur dont il est aujourd'hui l'objet prouve en quelle haute estime le tiennent ses chefs. Malheureusement le capitaine Sourbets a fait une chute de cheval qui lui a occasionné une *fracture du bras gauche* peu de temps après sa nomination, et a dû être évacué sur un des hôpitaux de l'Est.

Mercuriale. — Voici les cours pratiqués mardi :

Poulets, 3 25 à 6; poules et poulardes, 3 75 à 8 50; pintades, 7 à 8; canards, 5 à 8; pigeons, 2 10 à 2 40; dindons, 8 à 13; lapins, 1 60 à 2 50 pièce; œufs, 1 40 à 1 45 la douzaine. Porcelets, 38 à 56 pièce.

DAX

Citation. — Le soldat mitrailleur Bellocq, dix-neuf ans, de notre ville, vient d'être cité à l'ordre du jour de sa division pour son courage et sa belle conduite devant l'ennemi. Ce vaillant a trois autres frères sur le front.

SANGUINET

REMERCIEMENTS

Mme Gaston Dupont et sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de

M. Gaston DUPONT,
mort au champ d'honneur,

ainsi que toutes celles qui leur ont donné, dans cette douloureuse circonstance, des marques de sympathie.

RION-DES-LANDES

Découverte macabre. — Mardi 14 septembre, la population rionnaise se trouvait en émoi par la découverte que fit un berger de la commune dans le local qui renfermait autrefois la ferme de Perchical.

Ce berger en effet attiré par une odeur nauséabonde au milieu de la lande, haute en cet endroit d'au moins deux mètres, y trouvait le squelette d'un homme qui avait dû sans doute s'égarer dans ce désert.

Les autorités locales ayant conclu à la mort naturelle on procédait, le lendemain, aux obsèques du défunt sur les dépouilles duquel on a trouvé 3 francs et quelques centimes, ainsi qu'une médaille de saint Benoît.

PEYREHORADE

Marché du 15. — Voici les cours pratiqués :

Céréales. — Froment, 21 et 23 l'hectolitre; maïs, 16 50 à 17 50; haricots, 60 à 65; féverolles, 17 à 18. Peu d'apports en maïs. 50 hectolitres environ de haricots ont été apportés et vendus de 6 à 8 fr. de plus que le prix donné par la réquisition mercredi dernier. Cette constatation s'imposait et des mesures doivent être prises pour éviter le retour d'un pareil fait qui mécontente notre population agricole.

Boucherie. — Bœufs gras, 1 10 à 1 20 le kilo; veaux, 1 30 à 1 40; porcs, 72 à 76 le quintal.

Foirail. — Bœufs de travail, 900 à 1,500 la paire; bouvillons, 600 à 700; vaches de travail, 800 à 1,100; vaches laitières, 180 à 300 la pièce. Peu de transactions sur cette place.

Porcs d'élevage : nourrissons, 25 à 50 la pièce.

Volailles. — Poulets, 4 50 à 6 la paire; poules, 5 50 à 6 50; canards, 5 à 8; dindons, 9 à 13; pigeons, 2 25 à 2 50; lapins, 1 50 à 2 25 la pièce; œufs, 1 70 à 1 75 la douzaine. Prix très élevés. Forte hausse sur les œufs. A ce sujet, la réglementation sur cette place s'impose. Si l'on laisse la spéculation venant des Basses-Pyrénées continuer, il deviendra très difficile de s'approvisionner.

Fruits. — Pommes, 0 20 à 0 40 la douzaine; poires, 0 20 à 0 50; pêches, 0 75 à 2.

Fourrages. — Paille, 1 70 à 2 le quintal; foin, 3 25 à 3 50.

Vins. — Vin blanc, 115 à 125 les 300 litres; vin rouges, 120 à 130, suivant qualité.

MUGRON

Foire du 16 septembre. — Cours pratiqués :

Volailles. — Poulets, de 4 à 6 fr.; poules, de 5 à 7 fr.; dindons, de 10 à 12 fr.; pigeons, 2 50; le tout la paire. Lapins, 2 50 l'un. Œufs, 1 50 la douzaine (hausse).

Halle aux grains. — Froment, 26 fr. l'hectolitre; maïs, 17 fr.; pommes de terre, 12 fr.; haricots, 65 fr.

Foirail. — Bœufs gras, 1 10 le kilo; veaux gras, 1 20; Bœufs de travail, de 1,000 à 1,400 fr. la paire; vaches laitières, de 150 à 280 fr. l'une.

Fruits. — Pêches, 2 50 la corbeille; pommes, 2 francs.

Basses-Pyrénées

PAU

Les versements de l'or. — Afin d'encourager et favoriser les versements d'or à la Banque de France, M. le préfet des Basses-Pyrénées a adressé aux maires du département la circulaire et l'affiche suivante :

« Monsieur le maire,

» J'ai l'honneur de vous transmettre, en vous priant de vouloir bien la revêtir de votre signature, et la faire afficher, une adresse à vos concitoyens pour les engager à échanger l'or dont ils sont encore détenteurs, contre des billets de la Banque de France.

» Les populations béarnaise et basque ont répondu jusqu'ici avec le plus noble empressement à l'éloquent appel de M. le ministre des finances. Mais il est indispensable qu'un résultat décisif soit obtenu, et que chacun apporte à la patrie son or improductif et inutile, pour assurer la victoire, dans le plus bref délai.

» Je compte sur votre concours dévoué et incessant.

» J'ai d'ailleurs décidé de faire publier le compte rendu détaillé des sommes d'or versées à la Banque de France, et chaque commune de notre département aura à cœur, je le sais, de démontrer qu'elle a accompli, dans la mesure de ses ressources, l'effort le plus généreux, le plus complet, pour accroître la puissance financière de la France, et participer à son triomphe.

» Agréez, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le préfet : COGGIA. »

Voici ce que dit l'adresse dont parle la lettre préfectorale :

« Mes chers concitoyens,

» L'or est indispensable pour acheter, dans de bonnes conditions, à l'étranger, les munitions et tous les approvisionnements qui nous sont nécessaires.

» La victoire est certaine, mais pour qu'elle soit rapide et décisive il faut que chaque Français fasse son devoir.

» Echangez donc l'or que vous détenez et qui ne peut, d'ailleurs, vous être d'aucune utilité, soit contre des billets de la Banque de France dont le crédit fait l'admiration du monde, soit mieux encore, si vous le pouvez, contre des Bons ou Obligations de la Défense nationale.

» Un certificat de la Banque de France vous sera remis constatant la somme d'or que vous aurez versée.

» Je compte sur le dévouement à la patrie de tous les habitants de la commune.

» Recevez, mes chers concitoyens, l'assurance de mes sentiments dévoués.

» Le Maire. »

Pour les blessés. — M. Berdoy d'Asson a eu la généreuse pensée d'offrir aux soldats mutilés de la guerre en traitement à l'hôpital de physiothérapie à Pau, les beaux ombrages de son jardin contigu à l'établissement J.-B. Carreau où, comme on le sait, sont confortablement installés les services de mécanothérapie et d'électrothérapie.

Nos félicitations à notre aimable concitoyen.

Hôtes de distinction. — Le prince cambodgien Pimoret Monivery, un descendant direct de Sisowath est notre hôte depuis quelques jours déjà.

Ce jeune prince âgé d'une vingtaine d'années a été envoyé à Pau pour y soigner sa santé délicate. Il est descendu au Cosmopolite Hôtel.

BAYONNE

Au champ d'honneur. — Un brave adjudant du 49e de ligne, M. de Pereill, est mort en Belgique, des suites de blessures, héroïquement reçues à la bataille de Charleroi.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira en séance publique, dimanche matin, 19 septembre, à dix heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Communications. 2. liquidation d'une pension de retraite; 3. demandes de crédits; 4. orphelinat Becur (achèvement des travaux); 5. chemin rural d'Ibos; 6. demande de la Compagnie du gaz; 7. comptes et budgets.

Représentation renvoyée. — On nous prie d'annoncer que la représentation d' « Hérodiade », qui devait avoir lieu aux arènes le dimanche 19 septembre, est renvoyée au dimanche *26 septembre*.

BIARRITZ

Art et bienfaisance. — La matinée artistique dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, est fixée au samedi 25 septembre, à deux heures, chez Mme Prat, villa Chaslon-Roussel, rue des Vagues.

Cette matinée, qui s'annonce comme l'événement mondain de la saison, est donnée au bénéfice de « la Surprise du soldat ».

Cette œuvre intéressante et patriotique a déjà envoyé au front nombre de colis composés d'objets indispensables et de maternelles gâteries si appréciées de nos chers défenseurs.

Les offrandes sont reçues avec reconnaissance, villa Chaslon-Roussel. Elles doivent être adressées soit à Mme Fernand Prat, présidente de l'œuvre, soit à M. Maurice Rostand, ou à Mlle Blanche de Fleurigny, les dévouées secrétaires de « la Surprise du Soldat ».

Mais revenons à la partie artistique de la matinée du 25. Indépendamment de Mme Edmond Rostand (Rosemonde Gérard), qui dira quelques-unes de ses magnifiques poésies, et de Maurice Rostand, qui interprétera le rôle du duc de Reischtagt dans le premier acte de l' « Aiglon », citons les noms de Henri Cain, Mlle Balthy, M. Cazenave, Mlles Prat, Blanche de Fleurigny, Rousselaie, Hélène Lemaire, M. Paul Schultz, M. Jean Schneider, M. Maurel.

On se procure des billets à la villa Chaslon-Roussel ou à la pâtisserie Miremont, rue Mazagran.

SAINT-JEAN-DE-LUZ

A l'ordre du jour. — Un matelot de Socoa a été cité à l'ordre du jour en des termes très élogieux :

« Dardanelles, 26 avril 1915.

« *Berrotaran Pierre, matelot de première* classe, chauffeur breveté, a contribué à assurer pendant trente-six heures le service des vapeurs à Koum-Kalé, sans vouloir être relevé. Sous le feu de l'ennemi, a fait preuve de sang-froid et de qualités de manœuvre qui lui ont valu les compliments du capitaine de vaisseau chef de mission. »

Félicitations sincères.

ESPELETTE

Nécrologie. — Mercredi dernier ont été célébrées les obsèques du Père missionnaire Jean Harriague, qu'une maladie de poitrine avait ramené dans sa famille il y a de longs mois. Il disparaît bien jeune encore, à trente-deux ans à peine, laissant à tous ceux qui ont pu l'approcher le souvenir d'une âme vraiment sacerdotale qui aurait désiré se dépenser totalement au salut des âmes dans les pays étrangers.

Plus de vingt ecclésiastiques, sous la présidence de M. le doyen d'Espelette, se pressaient autour de sa dépouille funèbre, témoignant ainsi par leurs pieuses supplications combien ils s'associaient au deuil des siens et surtout de son frère aîné, M. l'abbé Pierre Harriague, curé de Lacave, dans le doyenné de Saint-Jean-Pied-de-Port.

HASPARREN

Service funèbre. — La foule considérable qui se pressait jeudi matin au service funèbre de M. Jean-Baptiste Lissarague, tombé au champ d'honneur, manifestait ainsi vivement combien elle prenait part au deuil de cette honorable famille, qui compte encore deux de ses fils sur le front.

Installé depuis plusieurs années au Mexique, où le plus brillant avenir lui était réservé, M. Lissarrague abandonna sans la moindre hésitation ses affaires commerciales dès le jour où la patrie attaquée fit appel au concours de tous ses enfants et, le 6 septembre il était incorporé au 18e régiment d'infanterie de ligne, à Pau.

Envoyé sur le front le 26 du même mois, il participa à plusieurs violents combats sur les bords de l'Aisne, et c'est là qu'il succomba, le 12 octobre dernier, avec la majeure partie de sa compagnie, sans que personne n'ait pu jusqu'à ces jours derniers, constater indubitablement son décès. C'est donc pendant près d'une année que ses malheureux parents ont vécu ces longues heures de mortelles angoisses que connaissent, hélas ! tant de familles françaises partagées entre le doute et la désespérance.

M. Jean-Baptiste Lissarrague n'est donc plus; mais il disparaît victime de son devoir patriotique et tous ceux qui le pleurent à si juste titre, car il fut toujours le plus affectionné des fils, trouveront dans leurs convictions religieuses quelque adoucissement à leur profonde douleur.

Basses-Pyrénées

EAUX-BONNES

La saison. — Tout le monde sait que le mois de septembre et même la première quinzaine d'octobre jouissent aux Eaux-Bonnes d'une température idéale.

Cette année continue la tradition, à la grande satisfaction des baigneurs qui sont venus demander à notre charmante station repos et santé.

Un orchestre, composé d'artistes de grand talent, récrée deux fois par jour et les courageux « poilus » de la formation sanitaire et les braves « civelots » qui leur témoignent une grande sollicitude.

C'est ainsi que le concert symphonique de dimanche soir 12 septembre, à l'Etablissement Thermal, nous a donné à entendre le célèbre M. X... dont la trop grande modestie nous empêche de donner le nom, dans ses imitations comiques qui nous donnent l'illusion d'être dans l'arche de Noé et d'entendre tous les animaux de la création dans leurs cris ou dans leurs chants à commencer par leur roi, le lion, jusqu'à la douce caille, en passant par tous nos amis domestiques, le chien, le chat, le perroquet, la tourterelle, l'âne et même le cochon si cher aux Boches.

Nous avons été également charmés par l'audition de :

« Don Quichotte », ouverture de Nicolas.

« Sous les tilleuls », n° 8 des scènes alsaciennes de Massenet, avec comme solistes : MM. Mauvillain, violoncelle, et Lapoudge, clarinettiste, tous les deux membres de la Société de Sainte-Cécile de Bordeaux, et pianiste accompagnateur, M. Guitraud, premier prix du Conservatoire de Bordeaux.

« Romanze », de Swendsen, par M. Marcel Sallin, violon solo du Casino de la Jetée de Nice ».

Deuxième interlude de « Don Quichotte » « Tristesse de Dulcinée », de Massenet, pour violoncelle, par M. Mauvillain.

« Souvenir de Varsovie » (Rainieri), pour mandoline, par M. Viela, du Palais d'Hiver de Pau.

Ballet du « Cid », de Massenet.

« Le Merle blanc », polka pour petite flûte, par M. Bonnassies, également du Palais-d'Hiver de Pau.

On fait bien les choses, aux Eaux-Bonnes !

Lot-et-Garonne

MARMANDE

Prisonniers de guerre. — On nous communique :

Les personnes qui auraient des demandes d'effets à faire en faveur de prisonniers de guerre en Allemagne, sont priées de ne plus s'adresser au commandant du dépôt de Marmande.

Il est fondé dans le chef-lieu de chaque département une œuvre de secours aux prisonniers, qui est chargée de la distribution des effets aux personnes.

CASTELJALOUX

Concert patriotique — Salle comble au théâtre pour le concert donné par les enfants de la Mutualité scolaire, au bénéfice de la Croix-Rouge. Garçons et filles, musiciens et chanteurs ont été applaudis et ont dû bisser leurs morceaux.

Le clou de la soirée a été l' « Entrée des Français en Alsace », pièce dramatique en trois actes composée pour la circonstance par notre compatriote Mme Tucou.

Cette soirée, dont chacun gardera un bon souvenir, a été terminée par le chant de la « Marseillaise » avec apothéose.

Le piano a été tenu par M. Négle.

Nos félicitations aux organisatrices et au nom des blessés.

Hautes-Pyrénées

BAGNERES-DE-BIGORRE

Un arrêté municipal. — Un arrêté municipal a été soumis à l'approbation de M. le préfet : on va chercher à réprimer la spéculation éhontée qui se produit pour la vente de toutes denrées. Ces efforts pourront d'ailleurs être décisifs comme résultat par une grève des acheteurs.

Violente rixe. — Mercredi soir, dans un débit du quartier du Pouey, divers consommateurs et deux réfugiés du Nord, les frères Delvat, dix-sept et vingt-six ans, ce dernier actuellement mobilisé et en congé de convalescence à Bagnères, se sont pris de querelle, et les deux réfugiés firent usage du couteau. Le nommé Etienne Trey, marbrier, quarante-deux ans, a reçu au cou une profonde blessure et l'œil droit est considéré comme perdu. On a eu beaucoup de mal à mettre fin à la rixe et à arrêter les frères Delvat. Le plus jeune ayant réussi à s'enfuir, une véritable chasse à l'homme fut organisée.

Gers

LA CROIX DE GUERRE

M. Tournan, député du Gers, capitaine d'infanterie territoriale, vient de recevoir la croix de guerre à la suite de la citation ci-après :

« A pris le commandement d'une tranchée à Langemark, alors que cette tranchée était très défectueuse; l'a fait renforcer sous le feu par des dispositions habiles. Très belle tenue devant l'ennemi. »

AUCH

La grande foire. — Notre grande foire de septembre a attiré une quantité considérable d'étrangers. Le foirail des bêtes à cornes et celui des chevaux étaient bien garnis. De nombreuses transactions ont eu lieu.

Principaux cours pratiqués :

Blé, 25 60 les 80 kilos; avoine, 14 à 14 50; maïs, 20 à 22, l'hectolitre; haricots, 45 à 60; pommes de terre, 13, les 100 kilos.

Œufs, 1 70 la douzaine.

Vins 70, 80 et 90 fr., les 228 litres, selon qualité.

Deux-Sèvres

THENEZAY

Etat civil — Publications de mariage entre : Paul Meunier, matelot mécanicien domicilié à Thénezay, et Marguerite-Geneviève Joubert, modiste domiciliée à Rochefort, 49, rue Lesson.

Décès : Célestin Martin, 75 ans, cultivateur, domicilié à La Roche.

Tempête. — Une tempête de grêle s'est abattue sur une grande partie de notre commune, où elle est passée, et a complètement ravagé les vignes, les fruits, les betteraves et les choux. Jamais nos anciens n'avaient vu chose pareille : les grêlons pesaient jusqu'à 150 et 200 grammes.

GOURNAY

Fête religieuse — Plus de quinze jours avant la date du mémorable anniversaire de la victoire de la Marne, victoire qui sauva la France de l'invasion des Barbares, et par là même de son anéantissement tous les catholiques étaient informés qu'une fête solennelle serait célébrée le dimanche 12 septembre.

Aussi c'est avec empressement qu'à Gournay l'on se mit à orner l'église et à préparer des chants pour la circonstance.

L'ornementation fut à la fois simple et délicate; seul le sanctuaire était pavoisé aux couleurs nationales, symbole de la pureté et de la pénitence, au milieu desquelles était placé le Sacré Cœur.

La cérémonie commença à onze heures, par les chants des jours fériés. Après l'Evangile, M. l'abbé Mercier, le vénérable curé de la paroisse lut et commenta éloquemment plusieurs lettres épiscopales relatives à la grande victoire. Parmi les chants qui furent exécutés au cours de cette cérémonie nous remarquons le « Salutaris Hostia » et l' « Etendard » qui furent chantés, l'un avec lenteur et maîtrise l'autre avec entrain, tous les deux accompagnés par l'harmonium, habilement tenu par Mlle de la Chevrelière.

Plus nombreux encore que d'habitude, les habitants de la commune de Gournay étaient venus rendre hommage au Tout Puissant qui veille sur notre France et le prier encore davantage pour obtenir de Lui le triomphe définitif de nos armes.

PAMPROUX

Citation. — Le soldat Alexis Lambert, de Pamproux, en traitement dans un hôpital de Chambéry, a reçu la Croix de guerre, méritée par la citation suivante :

« Sa section étant en réserve dans la tranchée sud hors bois s'est présenté volontairement pour aller en rampant sur un glacis battu par un violent feu d'infanterie ravitailler en cartouches la fraction de la compagnie qui l'occupait après l'avoir enlevée. »

Querelle tragique. — Mardi, deux cultivateurs, les nommés Pignac et Pin, se prirent de querelle pour un motif des plus futiles. Des coups furent échangés, et Pignac, dans un accès de colère, porta un violent coup de couteau à Pin. Ce dernier, sérieusement atteint au côté gauche, est dans un état grave.

Pignac, croyant avoir tué son voisin, se précipita dans un puits. Son corps n'a pu en être retiré que le lendemain matin.

MOUGON

Blessé à l'ennemi. — M. Alcide Stéphany, de Mougon, soldat du 125e de ligne, a reçu plusieurs blessures produites par des éclats d'obus.

Vendée

LA ROCHE-SUR-YON

Etat civil du 9 au 16 septembre. — Naissances : Dussart Pierre-Joseph-Gaston, à l'hôpital. — Gautier Suzanne-Charlotte-Désirée-Baptistine, rue du Four-à-Chaux. — Etcheverria Jeanne-Gabrielle-Eugénie, à Pic-à-Peine, route de Nantes. — Deux reconnaissances.

Promesses de mariages : Naud Léon Marie-Frédéric, serrurier, domicilié à La Roche-sur-Yon, avec Jouet Clémentine-Armandine-Julia, domestique, domiciliée à La Roche-sur-Yon. — Le Floch François, soldat au 93e de ligne, domicilié à Indre (Loire-Inférieure), avec Le Mestour Joséphine-Anna, sans profession, domiciliée à Indre (Loire-Inférieure).

Mariages : Néant.

Décès : Picorit Louis-Aimé, 68 ans, roulier, époux de Marie-Angèle Louineau, rue des Sables. — Lavolenne Anne-Dorothée, 84 ans, propriétaire, veuve de Alfred-Benjamin Delarche, boulevard Louis-Blanc, 53. — Cornier Claire-Marie-Marguerite, 42 ans, sans profession, domiciliée à Bourneau (Vendée), aux aliénés. — Phillipon Benjamin-François, 69 ans, gendarme en retraite, époux de Marie-Aglaée-Hortense Poitier, boulevard du Sud, 46 bis. — Gelly Jules-Eugène, 46 ans, adjudant au 93e de ligne, époux de Marie-Valentine Remaud, à l'hôpital. — Charneau Danielle-Maximilienne-Renée, 2 ans, rue de Bel-Air. — Jouhier Yves Marie, 57 ans, marchand forain, époux de Eugénie Lemoine, sans domicile fixe, à l'hôpital. — Savrat Louis-Renaud, domicilié à Saint-Denis-la-Chevasse, à l'hôpital. — Un enfant présenté sans vie.

FONTENAY-LE-COMTE

Mort au champ d'honneur. — Le soldat Gustave Girardeau, de Fontenay, du 137e, a été tué devant l'ennemi.

Evasion de prisonniers. — Quatre prisonniers du dépôt de la Meilleraie-Tillay, se sont évadés dans la nuit du 13 au 14 septembre, en tenue militaire, ce sont les nommés Paul Landoshoff, dix-neuf ans, soldat au 20e régiment de réserve; Franz Hagenbruch, vingt-huit ans, soldat au 19e régiment de réserve; Ernest Hogg, vingt-sept ans, soldat au 204e régiment de réserve, et Fritz Hoch, dix-huit ans, caporal au 136e régiment d'infanterie.

Dordogne

PÉRIGUEUX

Vicaires généraux et sacre. — Sa Grandeur Mgr Rivière a nommé vicaires généraux titulaires : MM. les chanoines Bruzat et Laparre; vicaires généraux honoraires : MM. les chanoines du Plantier, archiprêtre de la cathédrale; Mayjonnade, secrétaire de l'évêché, et Abdon, supérieur du grand séminaire.

Nous rappelons que le sacre de Mgr Rivière aura lieu, mardi prochain, à neuf heures, à la Madeleine, à Paris. Le prélat consécrateur sera S. E. le cardinal Amette, assisté de Mgr l'archevêque de Sens et de Mgr l'évêque d'Arras.

Plusieurs autres évêques seront présents, notamment Mgr Quilhet, évêque de Limoges. Le diocèse de Périgueux sera représenté par M. le chanoine Lavialle, doyen du chapitre, et M. le vicaire général Mayjonnade, auxquels se joindront plusieurs autres chanoines et curés de la ville, ainsi que les archiprêtres de Nontron, M. Lassudrie; de Ribérac, M. Prieur.

L'entrée solennelle à Périgueux de Mgr Rivière aura lieu le mardi 5 octobre prochain. Nous en ferons connaître les préparatifs et indiquerons l'heure de l'intronisation.

Décès. — Le R. P. Laporte, de l'ordre des Capucins, venu dans sa famille à Périgueux pour y prendre quelques jours de repos, est mort dimanche 12 septembre. Ses obsèques ont eu lieu mercredi.

Ordonnance de sequestre. — Ordonnance de sequestre a été rendue contre M. Gustave Mayer, sujet autrichien, fabricant d'articles de fumeurs, à Vienne, où hôtel Modern, place de la République, à Paris. M. Daudon, commis-greffier au tribunal civil de Périgueux, est nommé administrateur sequestre des biens personnels et des droits dans la Société des Nouvelles-Galeries, Périgueux, du dit Gustave Mayer.

Vérification du lait. — Mercredi matin, M. Desbordes, commissaire de police à Périgueux, a procédé à la vérification du lait. Des échantillons, qui seront soumis à l'analyse, ont été prélevés.

Contravention. — Contravention pour défaut de plaque d'identité et de contrôle de bicyclette a été relevée contre une jeune fille Marie-Louise L..., se disant fleuriste.

BERGERAC

Croix de guerre. — Le lieutenant-colonel Brisset, du 50e régiment d'infanterie, a été délégué par le général Baril pour remettre la Croix de guerre à trois blessés en traitement à l'hôpital de la Croix-Rouge de Bergerac :

1° A l'adjudant Béra, du 127e d'infanterie, déjà décoré de la médaille militaire et cité à l'ordre de l'armée pour s'être fait remarquer par son énergie à entraîner sa section à l'attaque du 15 octobre 1914 ».

2° Au soldat Gillet, du 167e d'infanterie, cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants : « Soldat plein d'entrain, s'est élancé brillamment à l'assaut d'une tranchée qu'il a abordée le premier. »

3° Au soldat Tourman, du 19e bataillon de chasseurs, « qui s'est fait remarquer au cours d'un combat violent le 8 mai par son entrain et son énergie en entraînant ses camarades à l'assaut jusqu'au moment où il a été grièvement blessé ».

Les médaillés ont été vivement félicités par le lieutenant-colonel Brisset, ainsi que par tout le personnel et les membres du Comité de la Croix Rouge.

Citation. — C'est avec un grand plaisir que nous apprenons la citation à l'ordre de la division de M. Nigoul, notaire à Sainte-Sabine, canton de Beaumont, lieutenant au 1er bataillon du 96e régiment territorial d'infanterie :

« A, dans les nuits du 19 au 20 juin, remarquablement secondé son capitaine dans l'organisation de positions nouvellement conquises, faisant preuve, sous un feu violent et presque continu, de qualités d'énergie, de sang-froid et de calme. »

Cette citation comporte la Croix de guerre. Nos meilleures félicitations.

Nécrologie. — Le mercredi 8 septembre, décédait subitement à Saint-Capraise d'Eymet, M. le chanoine J. Blanc, âgé de quatre-vingt-sept ans, et curé de cette paroisse depuis plus de soixante ans.

Ses obsèques ont eu lieu samedi dernier; toute la population de la commune y assistait, payant à la mémoire du vénéré défunt un juste tribut de reconnaissance : personne, en effet, n'a oublié que c'est à M. Blanc que Saint-Capraise doit la construction de sa belle église, plusieurs routes et d'autres travaux d'une utilité remarquable. Aussi sa mémoire restera-t-elle longtemps en honneur dans le pays.

Nous prions M. l'abbé Blanc, curé de Mandacou, neveu du défunt, et toute sa famille, d'agréer nos sincères condoléances.

Décès. — Nous apprenons la mort, survenue à Bordeaux, de Mme Magat, mère de M. l'abbé Magat, curé du Monteil. Les obsèques ont eu lieu vendredi 10 septembre au Monteil, où la dépouille mortelle de la défunte avait été transportée.

Nous adressons à M. l'abbé Magat nos sincères condoléances.

Promotion. — M. Maurice Corbière, capitaine au 6e génie, est promu chef de bataillon en remplacement du chef de bataillon Lagarde, maintenu hors cadres.

Le nouveau promu est le fils de M. François Corbière, ancien sous-préfet de Bergerac.

Les hirondelles. — Les hirondelles nous ont déjà quitté. Pressentiraient-elles un hiver prochain ? On voit encore certainement un assez grand nombre de ces oiseaux, mais ils appartiennent principalement à la variété à croupion blanc. L'hirondelle vraie, à queue fourchue, a déserté notre région depuis le 10 ou le 11 septembre, devançant de beaucoup l'époque de son départ habituel, qui ne se produit généralement que du 20 au 25 septembre, et souvent bien plus tard.

A la foire. — Notre dernière foire aux bestiaux de mercredi a été ouverte à huit heures et demie au lieu de neuf heures, comme d'habitude. Plusieurs acheteurs en ont été vivement contrariés. On nous prie de demander à la municipalité de vouloir bien, par la voie des journaux, fixer les intéressés pour qu'ils sachent à quoi s'en tenir et si les foires doivent s'ouvrir à huit heures et demie au lieu de neuf heures comme par le passé.

Foire du 15 septembre. — Veaux. — Il y avait plus de 100 veaux à la vente. Il a été remarqué de très beaux sujets, dont plus de 40 ont dépassé le prix de 170 à 320 fr. la pièce. Vu le nombre assez important, la vente a été lente sur la fin du marché. Malgré cela, tous les veaux ont été vendus dans les cours de 58 à 67 fr. les 50 kilos poids vif, en baisse de 1 à 2 points.

Bœufs. — Peu de bœufs gras à la vente. Vente bonne de 60 à 66 fr. les 50 kilos poids vif. Les vaches se vendaient de 55 à 63 fr. les 50 kilos poids vif.

Malgré la sécheresse, les bœufs de harnais se tiennent à des prix élevés. Il s'est traité beaucoup d'affaires sur les bœufs et vaches de travail, ainsi que sur les vaches laitières où nous avons remarqué de bonnes gâtines et normandes vendues de 950 à 1,260 fr. la paire.

Corrèze

LA SITUATION AGRICOLE

Après d'abondantes pluies, le beau temps est revenu et nous aurons sans doute du soleil toute la lune. Les gens en profitent pour ramasser les pommes de terre. La récolte sera déficitaire, avons-nous dit, car il y en a peu et les plus belles se pourrissent. Les blés noirs vaudront sans doute mieux. Les précoces ne donnent pas beaucoup car les larves les avaient envahis en pas mal d'endroits. Mais les sarrasins faits en dernier lieu ont meilleure apparence et donneront une bonne récolte. Nous en avons vus de très beaux et très bien garnis. Août dans le four, septembre dans le gour, dit-on des châtaignes en Bas-Limousin. A ce compte, elles ont été très bien conduites, le mois dernier. Mais ne désespérons pas des chaleurs actuelles. Le Bas-Limousin n'a jamais souffert de la sécheresse, dit un autre proverbe, et si les châtaignes que le soleil achève de grossir dans leurs « pelons » ne sont pas si précoces qu'avec la pluie, elles n'en seront que plus lourdes et surtout plus savoureuses. Et les marrons ou les peluches que nous enverrons à nos chers soldats n'en seront que meilleures.

Il y a quelques poires, assez de pommes et moins de noix, mais on en voit tout de même. Quant aux raisins, c'est le cas de dire avant la besogne : Adieu paniers, vendanges sont faites ! pour cette année.

Lot

CONCORES

Les allocations. — La question des allocations va revenir devant la Chambre. Dans un récent débat que le « Journal officiel » a reproduit, le ministre de l'intérieur, M. L. Malvy, s'est félicité du nouveau texte de loi élaboré, et renouvelant sa promesse d'il y a un an, il a redit : « Il ne faut pas qu'un seul des vaillants soldats de France qui verse son sang pour la patrie puisse avoir un instant la pensée que la famille laissée au foyer natal est privée du nécessaire pour vivre. »

Si la promesse doit être tenue à l'avenir, elle ne l'a pas été au passé pour certains.

Citons, sur le tas, des récriminants, dont les deux premiers sont de Concorès.

1° Cocula, Pierre, septuagénaire, absolument infirme, payant 20 fr. d'impôt, ayant fait cinq ans de service actif, la campagne de 1870-71; prisonnier de guerre à Wissembourg et neuf mois de captivité en Allemagne où il récolta ses infirmités; lequel avait deux fils : Félix, marié, tué par les Boches à Vitry-le-François, le 14 septembre 1914, et Augustin, célibataire, qui est au front depuis la mobilisation (retour du Maroc, où il avait accompli son service militaire), s'est vu refuser par la commission cantonale de Saint-Germain et sur appel, par la commission d'appel. Motifs de la commission d'appel : la femme de Félix, tué, reçoit l'allocation en raison de son mari, et elle reste sous le même toit que Cocula, Pierre, son beau-père, et dès lors, ce dernier n'a pas droit à l'allocation relative à Augustin.

Voilà des motifs et une tangente fort illogiques.

2° Delmas, Pierre, de cette même commune, payant 1 fr. 80 de cote personnelle pour tout impôt, a son fils Augustin mobilisé depuis le début de la guerre. La femme d'Augustin touche l'allocation, mais, par acte cession partage bien antérieur aux hostilités, fait chez Me Linol, notaire à Gourdon, Augustin Delmas s'engagea à soigner, nourrir et entretenir son père, Delmas, Pierre, tant en santé que maladie. Se trouvant au front, Augustin Delmas, loin de pouvoir aider son père, a besoin parfois d'être secouru par sa femme recevant l'allocation et sur cette dite allocation, Delmas, Pierre, a sollicité la majoration de 0 fr.50 par jour, accordée aux vieillards âgés comme lui de soixante-dix ans qui ont leur fils mobilisé et dont ils doivent recevoir subsistance, entretien et soin.

Les demandes Cocula Pierre et Delmas Pierre ont été adressées sous pli recommandé à M. le ministre de l'intérieur L. Malvy, qui les a reçues et quittancées ainsi qu'il appert des avis de réception.

Ici pas de résultat non plus !

3° Dans une commune limitrophe, Jeanne Costes, veuve Murat, a trois fils mobilisés; le quatrième auxiliaire va être appelé. Les femmes des deux mobilisés touchent l'allocation, la veuve Murat a réclamé à M. le préfet du Lot, aussi sous pli recommandé l'allocation en raison du troisième fils non marié, mais mobilisé. M. le préfet a reçu et quittancé. Cela résulte de l'avis de réception. Et ici encore pas de résultat.

Il semble d'actualité de donner de la publicité à ces faits afin que les commissions cantonales et d'appel se conforment dans leurs décisions aux promesses de M. le ministre de l'intérieur Malvy, parlant ainsi d'ailleurs au nom du gouvernement de la Défense nationale.

Conseil de guerre de la 18e Région

Présidence de M. le colonel Bonnefoy, de la 18e légion de gendarmerie

Séance du 16 septembre

Le Conseil a jugé :

DESERTIONS A L'INTERIEUR. — Le soldat Edouard Delcasse, du 3e colonial, qui, pendant onze jours, a déserté. Il s'est présenté volontairement à son corps, pour faire partie d'un détachement qui allait sur le front. Coût : deux ans de travaux publics.

— Louis Large, du 58e d'artillerie, est tombé malade, et a été évacué sur un hôpital. Une fois guéri, il se rend chez lui, où, après deux jours, il vient à Bordeaux pour travailler et où il reste un temps assez long. Le Conseil lui inflige deux ans de travaux publics.

VOL. — Le soldat Alexandre T..., mobilisé à la Compagnie de l'Etat, a volé des briquettes de charbon. Il avoue son larcin et le regrette. — Quinze jours de prison.

DESERTION ET VOL. — Le soldat Osmin Baron, du 34e d'infanterie, a profité d'une erreur dans une pièce de transport le concernant pour déserter et rentrer dans sa famille, au Bouscat. Arrêté trois mois après, pour vol d'avoine, il est condamné à trois ans de prison.

HOMICIDE PAR IMPRUDENCE. — Le 28 mai dernier, Théophile Frelon, pêcheur à La Teste, mobilisé au 142e territorial, vient en permission dans sa famille. Il profite de son séjour chez lui pour nettoyer un fusil de chasse. Mais, au cours de cette opération, les chiens se rabattirent violemment, et l'arme, qui était chargée, tua la femme du territorial. Traduit pour ce fait devant le Conseil, Fulon est acquitté, après une émouvante plaidoirie de Me G. Rioms.

Marchés de Bordeaux

GRAINS ET FARINES

BLES. — Blés Beauce, Touraine, Orléanais, Poitou, Vendée, Maine-et-Loire, 31 à 31 25 gares de départ grand réseau; Région, rendu aux usines, 25 25 les 80 kilos nets nus; Redwinter Etats-Unis n° 2, 32 fr. les 100 kilos nets nus pris à bord.

FARINES. — Farines premières fleurs à cylindres haut-pays ou région, 47 50-47 75 pris gares ou dans tentes; livraison courant mois, 47 à 47 25; Américaines, disponible ou par vapeur flottant, 47 à 47 50 quais; septembre, 47.

ISSUES. — Sons gros (suivant grosseur), 100 kilos nets nus, 16 à 17 pris quais ou gare Bordeaux; ordinaire, 13 50 à 14; — repasses fines, 20 à 21, repasses Plata, logé quais, 15 50.

MAIS. — Maïs roux Plata, disponible, 24 50 les 100 kilos logés quai Bordeaux; septembre-octobre-novembre, 23 50; maïs blanc Plata, septembre, 24 à 24 35; octobre, 24.

AVOINES. — Avoines grises hiver Poitou, gare Bordeaux, les 100 kilos nus, 29 à 29 50; septembre et octobre, 29; grises de Bretagne, 28 50 gare ou quais.

ORGES. — Pays, 27 75 à 28 25 nu, gare Bordeaux.

SEIGLES. — Seigles pays, 2 25 nu, gare Bordeaux.

Avis aux Eleveurs de moutons

Les éleveurs de moutons ont un intérêt majeur à faire procéder comme d'habitude à la monte des femelles au lieu de les vendre à la boucherie. Afin de leur permettre de donner aux troupeaux au moment de l'agnelage, tous soins désirables, le ministère de l'agriculture se préoccupe de la mise en sursis en temps voulu des bergers professionnels qui ont été mobilisés.

Les démarches à entreprendre n'auront des chances d'aboutir que si elles visent des hommes appartenant à la réserve de l'armée territoriale ou aux services auxiliaires.

Les propriétaires intéressés devront faire parvenir à la direction des services agricoles (préfecture) les renseignements suivants :

Situation militaire des bergers demandés, classe de recrutement, bureau de recrutement, corps d'affectation, situation actuelle exacte, nombre de brebis mères du troupeau, date approximative du commencement de la mise-bas.

Le tout devra être visé et certifié exact par le maire de la localité sur le terrain de laquelle se trouve le troupeau.

Les Céréales

En France, le marché des blés s'est encore raffermi. Les offres sont toujours restreintes et la demande se fait plus active, surtout pour l'Ouest et la Normandie, et plus générale. Cependant Marseille achète modérément, la Chambre de commerce de cette ville offrant des hardwinter attendus à 32 25, et il en est de même pour le Sud-Ouest, qui reçoit de l'administration militaire des quantités importantes de blé. On cote : Aisne-Marne, 30 90/31, Aube, Seine-et-Marne, Côte-d'Or, 31/31 75; Somme, Oise, 30 50/30 [illegible]; Yonne, 31[illegible]; Nord, Pas-de-Calais, 30 5[illegible]; Loiret, Eure-et-Loir, 31 15/31 25; Bretagne, 30/30 25; Ille-et-Vilaine, 30 75/31; Sarthe, Mayenne, 31/31 25; Allier, Cher, Nièvre, 31 35/31 50. Naturellement, il ne se traite pas d'affaires qu'en disponible ou rapproché, en attendant qu'on soit fixé sur les décisions du Parlement.

En farines, la tendance est soutenue, la demande étant un peu meilleure. On tient 43 25/43 50 nu départ, rayon de Paris, 44 50 logé. Les sons sont beaucoup plus fermes ; fabrication parisienne, 11 50/12, usines ou gares : Est, 11 50/11 75; Centre, 12/12 50; région lyonnaise, 12/12 25. Les seigles sont très fermes, 24 75/25 25, rayon de Paris, Champagne et Beauce-Centre. Les sarrasins, très soutenus, valent : Bretagne, disponible, 18 25; Manche-Normandie, 18 25/18 50, Bretagne, 3 d'octobre, 18/18 25. Orges, plus fermes, sans grandes affaires : Sarthe-Mayenne, 26 25/26 50; Champagne, 26/26 25; Beauce-Gâtinais, 26 50 à 27. Escourgeons fermes : Beauce-Gâtinais, 27 25/27 50; Poitou-Vendée, 27/27 25; Champagne, 26 75/27, Somme-Oise, 26 50/26 75.

Les avoines sont très fermes; il y a moins d'offres et si la demande est limitée pour Paris, elle est très active pour le Midi. On tient : grise Poitou-Centre, 26 50/27, départ; noire, 26/26 25; grise de Bretagne, 25 50/25 75; noire, 25 75/25 50. La grise de Beauce-Brie vaut 27/27 25, Paris, et les jaunes ou blanches, 26 25/26 50, plutôt nominalement.

Marchés aux prunes

CASTILLONNES

Apport, 2.000 quintaux; vendu 1.900 quintaux. — 40/45, de 100 à 115 fr.; 50/55, de 85 à 90 fr.; 60/65, de 82 à 85 fr.; 70/75, de 68 à 72 fr.; 80/85, de 62 à 65 fr.; 90/95, de 52 à 58 fr.; 100/105, de 48 à 50 fr.; 110/115, de 38 à 40 fr.; frétin, de 28 à 30 fr.

IMPRIMERIE SPÉCIALE

Le gérant : E. MONGRAND.

AUX DAMES DE FRANCE

BORDEAUX Lundi 20 Septembre 1915 BORDEAUX

BLANC-LINGERIE

Chemises - Mouchoirs - Dentelles

Voir nos ÉTALAGES rue Porte-Dijeaux

A V. terrain industriel près voie ferrée. S'adr., 32, Bd de Talence.

Ménages agric.-manœuv. esp. P. Mongie, 32, r. Ste-Colombe. L. 1204

Jeune fille de 24 ans, demande place institutrice dans une famille; a passé son brevet supérieur. Très bonnes références. S'adresser au bureau des annonces du *Nouvelliste de Bordeaux*. n 15

Jeune homme non mobilisable, demande place d'aide-comptable, dans maison sérieuse. Bonnes références. Ecr. Alban Grangé, rue de la Gare, à St Laurent de Neste (Hautes-Pyrén.) n 474

DAME honorable, habitant près du lycée, prendrait élèves pensionnaires et demi pensionnaires. 190, rue Sainte-Catherine 2e étage N 148

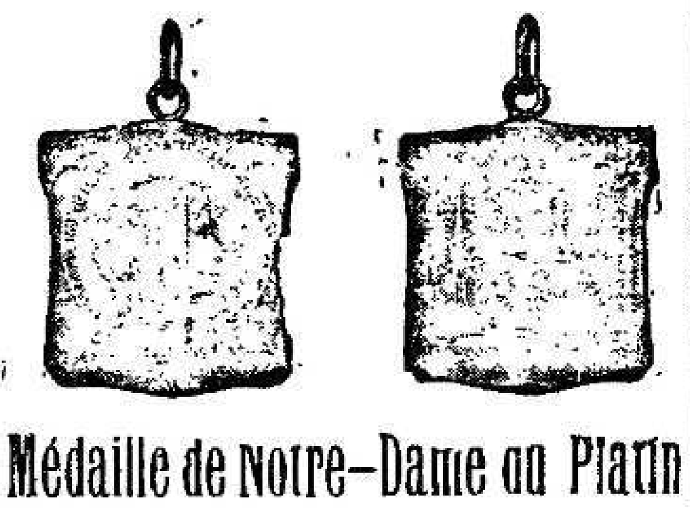

Médaille de Notre-Dame du Platin

Contre les dangers de la guerre

(*Adoptée par les aviateurs*)

Dépositaire, Sud-Ouest : M. MESNARD, Joaillier-Orfèvre

13 et 14, Place Gambetta ; 113 et 115, Rue Porte-Dijeaux, Bx.

Quel temps fera-t-il ???

L'Almanach Météorologique

pour 1915-16- XVIIIe année

de M. Alfred Joüon

9, rue Cernuschi, à PARIS-17e

Vous le dira !

Prix : 3 francs franco.

L'Edition spéciale 1915-16 (18e année), vient d'être honorée d'une Souscription du Ministère de l'Agriculture : 3 francs franco.

FEUILLETON DU 18 SEPTEMBRE (18)

LES ÉPIS VERTS

Par MARGUERITE ROËLAND

V

— C'est l'opinion du pays, soupira-t-il. A la vérité, j'ignorais sa cachette et il ne m'en a fait l'aveu qu'en me glissant ce papier entre les doigts au moment où on l'allait fusiller. On a passé de rudes moments, allez ! fit-il encore frémissant au rappel du tragique passage de la horde barbare. J'ai échappé, par miracle, au mur ! Pourtant ma vie n'était nécessaire à personne : je suis veuf, mes enfants sont mariés à Paris. Ils voudraient bien que j'aille vivre avec eux. Ils sont bien gentils, mais je suis né ici, j'aime mes habitudes. La fabrique, c'est ma vie. J'y passe mon temps, quoique à la retraite. Maintenant, tout est mort.... le pouls ne bat plus ! fit-il, en désignant les immenses bâtiments que Lise apercevait derrière les jardins.

— L'ennemi est chassé, encouragea Lise; le travail reprendra et vous reverrez le mouvement et la vie...

— Reverrai-je les mêmes ouvriers ? Tous sont à la guerre ! Reverrai-je mon pauvre patron ? Ne l'ont-ils pas exécuté? Oh ! mademoiselle, pourquoi n'a-t-il pas livré sa cachette ? Pourquoi ne l'ai-je pas découverte ? Je crois que, pour le sauver, j'aurai révélé son secret. Pourquoi mademoiselle me regarde-t-elle si fixement ? Est-ce que j'ai dit mal ?

— Non, mais ce n'est pas cela qu'il eût fallu faire.

— Et quoi donc, s'il vous plaît ?

— Ce n'est pas découvrir aux Prussiens le secret de la cachette, mais prendre dans la cachette une somme assez forte pour la donner en gage.

— C'est vrai !

— Ainsi, ils auraient ignoré sa supercherie, ils auraient cru à un sacrifice fait par les habitants pour délivrer leur maire.

— C'est juste. Mais il ne faut pas me dire ça à présent, mademoiselle Lise.

— Pourquoi ?

— Parce que vous allez faire des remords de mes regrets !... C'est bien assez pénible.

Lise paraissait réfléchir.

— Combien ont-ils demandé ?

— Vingt mille francs.

— Et votre maître n'a pas voulu les donner pour sauver sa tête ?

— S'il avait cru la sauver, il aurait peut-être bien risqué le coup; mais ils étaient tous autour de lui à piétiner la terre où il avait enfoui sa fortune; ils vociféraient, ils bousculaient les gens. On a cru qu'en se disant pauvres, dépourvus, ils nous ficheraient la paix. Après, ça devenait dangereux.

— Pardon, interrompit Lise, vous venez de me dire qu'ils foulaient la terre où M. Cousinard a enfoui sa fortune... Vous connaissez donc l'endroit ?

— Dame ! un peu... tout de même, avoua le brave homme en se grattant la nuque. On s'était mis à deux pour dérober le plus possible aux Boches, quand on les sentit approcher.

— Eh bien ! réfléchit Lise, savez-vous ce qu'il faut faire ?

— Non.

— Il faut essayer encore de sauver votre maître.

— Comment cela ?

— Il faut fouiller pour prendre 20,000 francs et les tenir à la disposition des Allemands, contre le renvoi de l'otage.

Le bonhomme n'était pas débrouillard; il s'émerveilla d'une telle idée. Etait-elle réalisable ? Lise proposa de tenter la chose. Le dévouement lui donnait de l'initiative. Elle tira de sa poche une carte sur laquelle le maréchal des logis avait griffonné son nom : Robert Pavail, et le pria, en passant un matin, de pousser jusqu'à la fabrique, afin de lui donner un conseil d'avocat pour une cause dont ils s'étaient entretenus déjà.

L'enfant chargé de remettre le billet trouva le jeune artilleur au moment où il descendait de cheval. Il ne fit qu'un trot jusqu'à l'usine, et c'est Lise elle-même qui lui ouvrit la porte.

— J'ai trouvé dans cette maison un gîte et une protection, dit-elle. Je veux à mon tour tenter de sauver celui à qui je dois ce secours : je veux sauver M. Cousinard ! La somme de 20,000 francs fixée pour sa rançon a pu être constituée par son dévoué contremaître. Comment parlementer avec le chef allemand que concernent ces sortes d'affaires ? Je vous prie de nous guider.

Tant de décision chez cette frêle créature étonna le jeune homme.

Il n'osa lui dire que cela ne se pouvait pas. Mais en communiquant avec le prisonnier, en lui faisant savoir que son contremaître tenait la somme à sa disposition, en la lui envoyant au besoin, ce serait à lui, Cousinard, de parlementer avec les chefs allemands qui le retenaient. L'important était donc de connaître son camp de concentration ou sa résidence.

De cela, Pavail consentait à se charger. Il avait à Paris des amis en situation de le renseigner à bref délai.

— Vous avez la somme à votre disposition ? insista Pavail, une démarche de ce genre doit être suivie de preuves sonnantes... d'autant que les Allemands sont friands d'or.

— La somme sera mise sous vos yeux ce soir, déclara nettement le contremaître... et je peux presque répondre qu'elle sera en or.

— C'est bien ! fit Pavail.

Lise, tout à l'heure si ferme dans sa parole, tendit timidement sa main au jeune sous-officier.

— Merci bien, monsieur Pavail.

— Mademoiselle ?

Elle le vit désireux de la mieux connaître et se nomma :

— Lise Cervoise.

Il répéta : Lise Cervoise.

Maintenant, ils se sentaient amis. Comme le temps pressait, il fut convenu qu'on se reverrait le lendemain à déjeuner. Le contremaître offrit sa table. Lise ferait la cuisine. Les jeunes gens se sourirent.

— A demain !

VI

— Maintenant, déclara Brioux dès qu'il fut seul avec Lise, à nous deux; mademoiselle va me suivre... on va sortir l'argent de son trou.

Une brave femme du pays gardait Monique. Lise se sentait allégée de toute surveillance à son sujet et ne pensait qu'au moyen de délivrer Cousinard. Personne dans le bourg ne savait rien de la cachette. L'histoire était de pure supposition, parce que M. le maire était réputé riche et avare. Aucun n'aurait pu dire où reposait le « trésor ». Il était inutile d'ébruiter la tentative projetée. Il serait toujours temps de trouver une raison pour la remise de l'otage, si on avait la chance de l'obtenir.

Brioux faisait signe à la jeune fille d'avancer.

— Où me menez-vous ? demanda-t-elle en le voyant s'enfoncer dans le boqueteau appartenant à la propriété de Cousinard, au lieu de traverser l'usine pour se rendre à l'entrée principale.

— Je ne tiens point à ce que les gars des jardiniers se doutent de l'affaire ! prévint-il, car je n'entends prendre à la réserve souterraine de mon patron que ce qui est nécessaire pour le sauver. Faut être prudent et ne tenter personne! ajouta-t-il plus bas, faisant entendre ainsi qu'il ne se confiait qu'à lui-même.

Elle n'en avait que plus d'estime pour l'intègre serviteur de Cousinard et que plus de sympathie.

— Par c'te portillon, dont j'ai la clé, on est chez nous, acheva-t-il en donnant un tour de clé à une vieille serrure rouillée. Passez donc, mademoiselle !

C'était un grand et beau jardin, rempli de massifs verdoyants assez maltraités, avec une grande maison basse à hautes fenêtres, hospitalière et simple. Elle avait un air aristocratique tout à fait agréable, n'était le désordre intérieur qu'on entrevoyait du dehors : meubles empilés, vaisselle cassée, portraits piétinés aux cadres tordus et brisés.

Brioux leva les bras au ciel en passant devant le salon ouvert.

— Voilà leur ouvrage ! gémit-il, il va falloir mettre de l'ordre dans tout ça.

— Je vous aiderai, promit Lise.

Après quelques coups d'œil méfiants autour de lui, il s'arrêta pour désigner une [illegible] recouverte de gravier et que rien [illegible] signalait à l'attention.

(*A suivre.*)